


FORMATIONS


2025

“ À vos côtés pour promouvoir et développer vos pratiques inclusives ”



 8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS

 06 73 42 95 06

 contact@campusformation.org

 <https://campusformation.org>



Référente handicap : Nathalie Gaudière - ngaudiere@campusformation.org

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A

Enregistré sous le numéro 32591012759

SOMMAIRE

4 Campus

- 4 - L'univers CAMPUS
- 5 - Qui sommes nous ?
- 9 - Responsables scientifiques
- 10 - Lieux de formation
- 11 - Modalités
- 12 - L'équipe Campus



13 Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

- 15 - Situation de handicap, valorisation des rôles sociaux et qualité de vie
- 17 - S'initier à la bientraitance
- 21 - Devenir personne ressource bientraitance
- 23 - S'initier à la démarche éthique
- 25 - Accompagner la vie intime affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
- 31 - Utiliser l'outil ROSEAU pour établir un bilan psychomoteur

33 Développer la communication accessible

- 37 - S'initier à la communication accessible : adapter ses supports et son discours
- 89 - Savoir adapter ses supports et son discours en Facile à Lire et à Comprendre
- 41 - Démarrer la production de son livret d'accueil en Facile à Lire et à Comprendre
- 43 - Mettre en place et coordonner des ateliers FALC
- 45 - Utiliser les bases de la Langue des Signes Françaises pour des personnes ayant des troubles cognitifs ou difficultés de communication

47

Agir pour l'autodétermination

- 53 - S'initier au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- 55 - Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- 57 - S'initier au développement de l'autodétermination de son enfant
- 59 - Groupe d'échanges sur l'autodétermination
- 61 - Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- 63 - Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- 65 - Accompagner un proche dans l'exercice de son autodétermination
- 67 - Développer mon autodétermination
- 69 - Développer mon autodétermination en ESAT
- 71 - L'autodétermination, où en sommes-nous ?
- 73 - Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination
- 75 - Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

77

Intervenir comme pair

- 81 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (initiation)
- 83 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (cursus complet)
- 85 - Se former à la fonction de référent intervenant pair
- 87 - Agir en tant qu'auto-représentant dans mon Conseil de Vie Sociale
- 89 - Agir en tant qu'auto-représentant dans mon ESAT
- 91 - Participer au recrutement des professionnels de son établissement

93

Accompagner la Transformation de l'Offre de service

- 95 - **Séminaire** : Lancer la démarche de coopération et d'autodétermination au service de l'inclusion
- 97 - Développer sa posture de manager au service de la coopération
- 99 - Développer une posture autonome et responsable
- 103 - Connaître le système ATOSTI
- 105 - Devenir Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)
Formation conduisant à la certification

107**Agir pour l'inclusion**

109 - Handicap : diversités et compétences

110 - Devenir référent handicap

112**Conditions**

112 - Contacts

113 - Tarifs

114 - Partenariat : ACTION BENEVOLE

115 - Nos références

117 - Conditions générales de ventes

Sensible aux besoins des personnes accompagnées, des aidants et des familles, CAMPUS peut adapter toutes ces thématiques à destination de ces publics.

Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

- Valorisation des Rôles Sociaux
- Situations de handicap
- Qualité de Vie
- Bienêtre
- Démarche éthique
- Accompagner la vie intime, affective et sexuelle
- Le bilan psychomoteur ROSEAU

Développer la communication accessible

- S'initier à la communication accessible
- Adapter ses supports et son discours
- Adapter son livret d'accueil en FALC
- Coordonner des ateliers FALC
- Utiliser les bases de la LSF pour des personnes ayant des troubles cognitifs ou difficultés de communication

Agir pour l'autodétermination

- S'initier aux principes
- S'approprier des pratiques
- Approfondir ses savoirs

Intervenir comme pair

- Devenir intervenant pair
- Devenir référent intervenant pair
- Agir en tant qu'autoreprésentant dans mon Conseil de Vie Sociale
- Agir en tant qu'autoreprésentant dans mon ESAT
- Participer au recrutement des professionnels de son établissement

À vos côtés pour promouvoir et développer

vos pratiques inclusives

En projet



- Et après le recrutement
- Soutenir l'école inclusive

Agir pour l'inclusion

- Handicap : diversité et compétences
- Référent handicap

Accompagner la transformation de l'offre

- Management coopératif
- Développer une posture autonome et responsable
- Connaître le système ATOSTI
- Séminaire autodétermination et transformation de l'offre
- Se former au métier d'APPV



Promouvoir et développer des pratiques inclusives éprouvées par, avec et pour les personnes en situation de handicap, les professionnels, les organisations et la société en général.



Qui sommes-nous ?

L'organisme de formation CAMPUS, créé en 2020, est le centre de formation du Gapas, association loi 1901 proposant un accompagnement à près de 1 200 personnes en situation de handicap.

Campus propose des actions de formation, de conseils, d'accompagnement et de communication qui s'appuient particulièrement sur ces principes d'action :

- ✓ Adopter une logique inclusive
- ✓ Soutenir et développer la présomption de compétences et de capacités des personnes
- ✓ Favoriser l'autodétermination des personnes
- ✓ Faciliter le processus de transformation de l'offre médico-sociale

Notre ambition est que chaque programme de formation soit conçu par un directeur scientifique, pour allier les meilleures pratiques de terrain et la recherche universitaire.

Notre atout : la compréhension du besoin

Notre politique qualité repose sur la co-construction des prestations de formation et de conseil avec nos partenaires. Nous les adaptons aux attentes des équipes impliquées dans le quotidien, devant intégrer les évolutions et enjeux futurs.

✓ Pour être au plus proche des situations de travail, CAMPUS déploie ses actions avec des professionnels expérimentés du GAPAS et des formateurs externes selon une approche engagée, suivant une pédagogie adaptée et enracinée dans les réalités.

✓ Pour répondre à vos attentes, CAMPUS construit ses formations selon vos spécificités : public, contexte, contenu ou lieu.

✓ CAMPUS vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet.

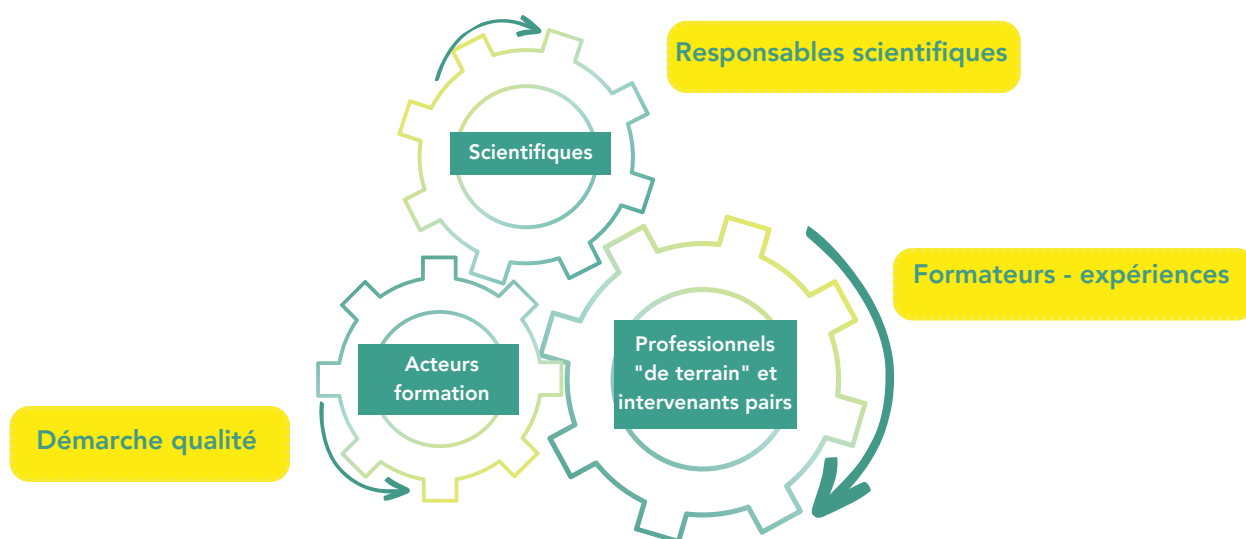
Notre spécificité : des formateurs pairs

Chez CAMPUS, il nous est essentiel d'associer des personnes concernées par le handicap dans la conception et l'animation de nos formations pour renforcer l'impact de celles-ci sur les pratiques et la société en général.

Nous sommes convaincus que la transmission des savoirs expérientiels par les personnes en situation de handicap est bénéfique pour faire évoluer les représentations et améliorer l'accueil et l'accompagnement au quotidien.

Depuis 2022, en partenariat avec l'OETH, nous proposons un parcours individualisé de professionnalisation des formateurs en situation de handicap et déployons une équipe pour intervenir sur divers sujets : Autodétermination, bientraitance, Valorisation des Rôles Sociaux, le recrutement par et avec les personnes accompagnées...

Une synergie et des valeurs communes



L'équipe CAMPUS est à votre écoute et vous accompagne

CAMPUS développe aussi des **programmes sur mesure**.

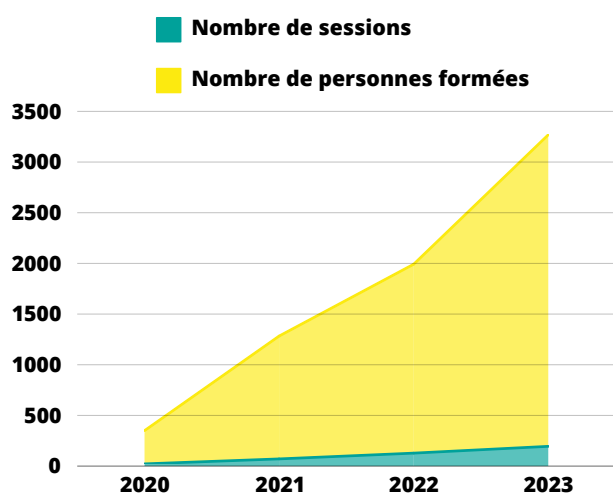
N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons ensemble votre projet afin de répondre au mieux à vos besoins et aux enjeux de votre organisation.

Les parcours créés pourront se décliner sous différents formats, et être adaptés à des publics variés :

- animation de **séminaire**
- **analyse de pratique** dirigée
- animation de **communautés de pratiques...**

Référente Handicap : Nathalie Gaudière - ngaudiere@campusformation.org

Un organisme en pleine croissance



Taux de satisfaction en 2023

Plus de **3 000** personnes ont participé aux formations, dont professionnels, familles et personnes accompagnées

Note moyenne : **18/20**

Nos formations sont construites selon :

- ✓ Une expertise du secteur médico-social
- ✓ Des méthodes d'intervention éprouvées, ancrées sur les pratiques et les évolutions en cours
- ✓ Des intervenants qualifiés et expérimentés
- ✓ Une pédagogie participative fondée sur l'expérience et les situations professionnelles
- ✓ Un partenariat fort avec le milieu scientifique

Responsables scientifiques

Campus construit son offre de formation avec l'aide de ses responsables scientifiques :



Le docteur Daniel Boisvert est un professeur-chercheur retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières, spécialisé dans l'inclusion sociale, la désinstitutionalisation et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Il a publié de nombreux travaux scientifiques et a été conférencier, formateur et conseiller en Belgique, en Suisse et en France pendant plus de 30 ans.



Le docteur Martin Caouette est professeur de psychoéducation et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ses recherches portent sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap, avec quatre axes principaux : la scolarisation, l'intégration socioprofessionnelle, l'habitat et le changement des pratiques professionnelles.



Hans LIMON, enseignant formateur en philosophie, responsable de mission éthique et auteur de nombreux articles et ouvrages philosophiques.



Le docteur Serge THOMAZET, chercheur associé au laboratoire ACTé (Université Clermont Auvergne) et membre de l'association ASTEI pour la promotion d'une société inclusive. Ses travaux portent sur l'école inclusive, la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et sur l'évolution des métiers de l'enseignement, de l'accompagnement et du soin en contexte inclusif.



La docteure Sara ZIRARI (sciences de gestion à l'IAE Paris-Sorbonne) est attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université d'Evry. Elle travaille sur les questions liées à l'innovation sociale, la justice sociale et l'éthique dans les organisations en particulier dans le champ du handicap.

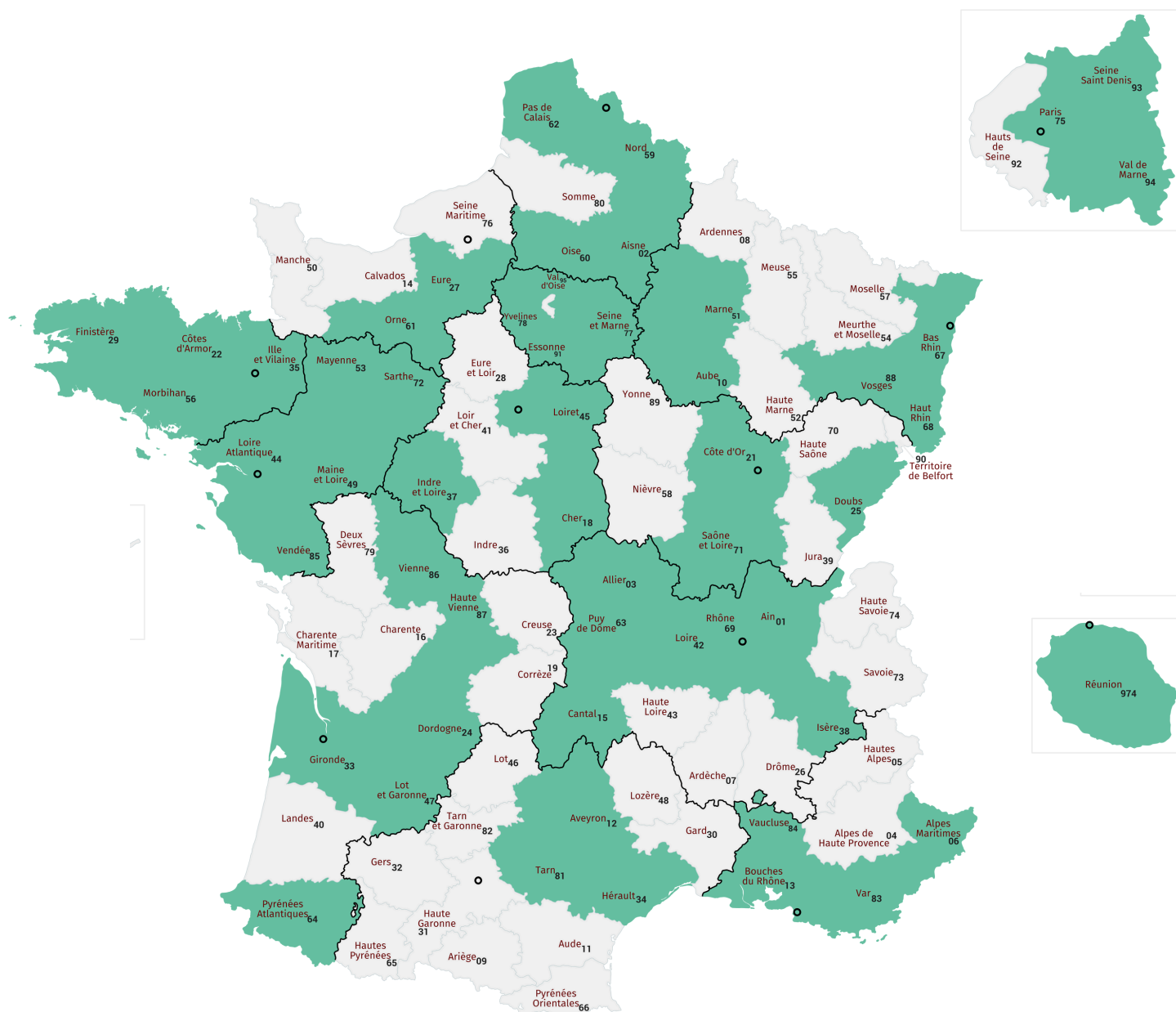
Lieux de formation

Nous intervenons dans nos centres de formation mais également dans toute la France, dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.

Nous pouvons mettre à disposition des locaux dans le métropole lilloise (Lille, Loos, Roubaix) et en région parisienne (Evry, Paris, Mennecey).

Nous sommes déjà intervenus...

Intervention de Campus



Modalités de formation



Public

Personnes en situation de handicap, proches, professionnels et organisations. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous communiquer vos besoins spécifiques. Nous mettrons tout en oeuvre pour trouver ensemble une solution adaptée.



Format

Essentiellement en présentiel, mais aussi en distanciel ou mixte. Selon la thématique, le contexte et le public, nous vous conseillons la modalité la plus appropriée pour favoriser une pédagogie active.



Formateurs

Les formateurs justifient d'une expérience pédagogique et médico-sociale significative. Acteurs « de terrain », ils connaissent parfaitement les problématiques liées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Supervisés par des directeurs scientifiques, leur expertise est le résultat d'une connaissance théorique appliquée en milieu de pratique.



Convention

Une convention mentionnant les conditions de réalisation de la formation est établie avant le début de la formation. Un exemplaire signé est requis pour confirmer la formation.



Évaluation - Validation

À l'issue de la formation :

- Évaluation des connaissances (modalités selon thématique)
- Évaluation de la réaction/satisfaction des participants

Sont transmis à l'établissement (ou au participant si inscription individuelle) :

- Les retours des participants et du formateur
- Les émargements
- Les attestations de formation individuelles

L'équipe de CAMPUS



Amandine TITECA

Assistante administrative

Nous assurons le suivi administratif et veillons à ce que les formations se passent dans les meilleures conditions possibles.



Lilyan MATTHEWS

Assistant administratif



Marine BALLE - Coordinatrice du programme "Agir pour l'autodétermination"

J'ai placé l'autodétermination au coeur de ma mission et vous accompagne à la réalisation de votre projet.



Elora DECOUIGNY - Chargée de projet formation

Educatrice spécialisée de formation et formatrice pour adultes, j'accompagne les formateurs au développement de leurs compétences.



Nathalie GAUDIERE - Chargée de l'ingénierie de formation

Je facilite la coopération de chacun pour concevoir et déployer une offre de formation adaptée et conforme aux exigences qualité. Je veille à l'accessibilité de nos formations à travers ma mission de référente handicap.



François BERNARD - Directeur Général

J'accompagne la stratégie de développement de CAMPUS et je soutiens les projets favorisant les pratiques inclusives.



Julien ROBERT - Directeur

Je manage une équipe de professionnels dynamiques et engagés qui portent nos valeurs.

Formations

Appliquer les bonnes
pratiques professionnelles



Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

- 13 - Situation de handicap, valorisation des rôles sociaux et qualité de vie
- 13 - Bienveillance
- 13 - Démarche éthique
- 13 - Vie Intime Affective et Sexuelle des personnes en situation de handicap
- 13 - Le bilan psychomoteur ROSEAU

C'est vous qui le dites



Les formateurs ont pris le temps de répondre aux questions, j'ai trouvé leurs interventions hyper intéressantes.

Cette formation a été pour moi une révélation aussi bien humaine qu'intellectuelle.

Formatrice superbe ! Elle sait captiver le groupe et faire part de son expérience.





Valorisation des rôles sociaux

Situation de handicap
Valorisation des rôles sociaux
Qualité de vie

Objectifs

- Comprendre les fondements et les principes de la valorisation des rôles sociaux, le processus de situation de handicap et ceux de la qualité de vie
- Maîtriser les principales dimensions de ces modèles
- Intervenir plus efficacement pour favoriser la réalisation de l'inclusion sociale

« Attribuer un rôle reconnu pour sa valeur sociale, c'est placer la personne dans les meilleures conditions de développement de ses potentialités » (J. Feragus)

Contenu

Valorisation des rôles sociaux (VRS)

Quelques moments historiques importants

Le rôle des perceptions

Les effets de la dévalorisation sociale

Valoriser une personne, qu'est-ce à dire ?

Le rôle social : définition

Les principes fondamentaux de la VRS

De l'intégration physique à la participation sociale

Applications au secteur de l'hébergement, du scolaire

et du travail

Intégration au projet de réalisation personnel

Situation de handicap

Origine et développement de la Classification

Historique

Bref aperçu de l'application du processus de situation

de handicap dans quelques champs d'intervention

Exercices d'intégration du langage

La mesure des habitudes de vie : enfants et adultes

La mesure de la qualité de l'environnement

Impact et enjeux sur le projet de réalisation

personnel

Qualité de vie

Historique de la qualité de vie

Principes de la qualité de vie

Dimensions de la qualité de vie

L'approche positive de la qualité de vie

Qualité de vie et plan de réalisation personnel

Quelques instruments de mesure

Le développement prévisible du concept et des outils sur la qualité de vie



Durée

3 jours soit 21h en présentiel
 Regroupement préconisé mais sessions modulables.



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France

Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap



Tarif

960 € / Pers.

Groupe (15 pers. maximum) : 4 950 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, exercices, études de cas et de situations, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs exerçant dans le milieu médico-social depuis plusieurs années, et formés par Daniel Boisvert.

ALVIN Mathieu	Educateur spécialisé en SAVS
ANTONIOL Julien	Coordinateur du dispositif Action Bénévole
BATHANY Chloé	Psychologue en EMAS
BERRANI Fatima	Assistante aux Projets et Parcours de Vie
DECOUPIGNY Elora	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
GARBE Julien	Educateur spécialisé en FAM
GHESQUIERE Romain	Coordinateur parcours et projets
JOLY Chloé	Educatrice spécialisée en EMAS
MONOKY Sophie	Chargée de mission
PIOL Eric	Coordinateur parcours et projets
REGNIER Christele	Directrice d'un foyer de vie
SEGALA Marie	Directrice en établissement médico-social (Plateforme MEMO)
VOLLSEN Caroline	Formatrice paire, traductrice FALC et ouvrière en ESAT

Direction scientifique :

Le docteur Daniel Boisvert est un professeur-chercheur retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières, spécialisé dans l'inclusion sociale, la désinstitutionnalisation et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Il a publié de nombreux travaux scientifiques et a été conférencier, formateur et conseiller en Belgique, en Suisse et en France pendant plus de 30 ans.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



Vidéo de présentation



Bienveillance

S'initier à la bienveillance
 (à destination des professionnels)

Présentation

La Haute Autorité de Santé (HAS), définit la bienveillance comme "une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance".

Objectifs

Maitriser les concepts de la Maltraitance/ Bienveillance et le cadre légal relatif à la thématique pour être capable d'évaluer la bienveillance au sein d'un établissement, en s'appuyant sur des méthodologies et outils adaptés à son contexte

Contenu

- Base juridique et éthique des notions de «Maltraitance et de Bienveillance»
- Approche générale de la Maltraitance/ Bienveillance
 - Travail autour des représentations des professionnels sur la bienveillance/ Maltraitance
 - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies
- Approche psychosociale de la notion de Maltraitance / Bienveillance
- Approche juridique de la Maltraitance/ Bienveillance
- Démarche de Bienveillance à partir de la recommandation de la HAS en lien avec :
 - La démarche qualité en ESSMS : contexte réglementaire, différentes étapes...
 - Rôle et mission de la HAS
 - Présentation de la recommandation de bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre
- Quelques outils au service de la bienveillance

 **Durée**

2 jours soit 14h en présentiel

 **Public**


Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

 **Date**

Nous consulter.

 **Lieu**


Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)

 **Prérequis**

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap

 **Tarif**

640 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €

 **Moyens techniques**

Vidéo-projecteur, paperboard

 **Modalités d'inscription**

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

 **Contact**

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situations, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Sandrina BOURGEOIS	Jeune retraitée de la fonction publique hospitalière, Sandrina Bourgeois a d'abord exercé en qualité d'éducatrice spécialisée pour ensuite occuper un poste de cadre de Direction dans le secteur médico-social. Sandrina Bourgeois intervient sur des thèmes très complémentaires tels que la Vie Intime Affective et Sexuelle des PSH mais aussi sur le développement de l'autodétermination et la Bienveillance
Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM. Formatrice et ambassadrice autodétermination et méthode FALC
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
Séverine DEVEUGLE	Adjointe de direction à la MAS Le Hameau et référente du cabinet des Recruteurs du Hameau. Formatrice et ambassadrice autodétermination
Mélanie LOISON	Educatrice spécialisée de formation, Mélanie LOISON a occupé un poste de chargée de mission bienveillance et développement
Sophie MONOKY	Chargée de mission qualité et développement
Noémie PACAUD	Psychomotricienne et formatrice certifiée DESHMA (DEvelopper la Sensibilisation au Handicap Mental par les Auto-représentants)
Arnaud VICTORIN	Ouvrier en ESAT, formateur pair certifié DESHMA et pair-aidant

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

A l'issue de cette formation, les participants sont encouragés à déployer un "Comité Bienveillance" au sein de leur structure.



Bienveillance

S'initier à la bienveillance
 (à destination des cadres)

Présentation

La Haute Autorité de Santé (HAS), définit la bienveillance comme "une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance".

Objectifs

Maitriser le concept et le cadre légal de la bienveillance dans le but de soutenir et accompagner les équipes dans la mise en œuvre de la démarche et l'utilisation des outils de bienveillance

Contenu

- Approche générale de la Bienveillance
 - Travail autour des représentations des professionnels sur la bienveillance
 - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies
- Rappel sur la notion de maltraitance et les outils.
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques de la HAS
 - Présentation des recommandations sur la thématique de la bienveillance
 - La démarche qualité en ESSMS et le référentiel d'évaluation
 - Garantir l'expression des personnes accompagnées au quotidien
- Définir la mise en place d'une culture de la bienveillance



Durée

1 jour soit 7h en présentiel



Public

Cadres de santé, directeurs, chefs de services, chefs d'ateliers, chargés de mission...



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée



Tarif

320 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situations, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM. Formatrice et ambassadrice autodétermination et à la méthode FALC
Séverine DEVEUGLE	Adjointe de direction à la MAS Le Hameau et référente du cabinet des Recruteurs du Hameau. Formatrice et ambassadrice autodétermination
Mélanie LOISON	De formation d'éducatrice spécialisée, Mélanie LOISON a occupé un poste de chargée de mission bientraitance et développement
Sophie MONOKY	Chargée de mission
Noémie PACAUD	Psychomotricienne et formatrice certifiée DESHMA (DEvelopper la Sensibilisation au Handicap Mental par les Auto-représentants)

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

A l'issue de cette formation, les participants sont encouragés à déployer un "Comité Bientraitance" au sein de leur structure.



Bienveillance

Devenir personne ressource bienveillance

Objectifs

- Connaître les missions de personne ressource bienveillance et situer son rôle en interface avec les différents acteurs de la structure
- Promouvoir la bienveillance et développer une culture de la bienveillance au sein de son environnement et auprès de l'ensemble des parties prenantes
- Maîtriser les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS ainsi que le cadre juridique

Contenu

Jour 1 : Approche conceptuelle de la bienveillance/maltraitance

- Approche conceptuelle de la bienveillance et de la maltraitance
- Prévention et traitement de la maltraitance : approche juridique et méthodologique à partir de scénarios

Jour 2 : S'outiller pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bienveillance

- Les outils pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bienveillance (les fiches d'évènements indésirables, l'organisation et le traitement des évènements indésirables)
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques sur la bienveillance
- Lien avec l'autodétermination

Jour 3 : La personne ressource bienveillance : rôle et missions

- S'approprier les missions des personnes ressources bienveillance : connaître et communiquer sur sa mission
- Se positionner en tant que personnes ressources bienveillance (posture et soutien aux professionnels dans la démarche bienveillance)
- Développer et animer une culture de la bienveillance : initier des projets et passer à l'action

Jour 4 : Ancrage des pratiques et retour d'expérience

- Retour d'expérience sur la mission de personne ressource bienveillance
- Échange et ancrage de pratiques (outils utilisés, concepts à approfondir)
- Échanges sur les actions initiées par les stagiaires.



Durée

4 jours soit 28h en présentiel



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs...)



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée et/ou à accompagner des personnes en situation de handicap



Conditions

1 280 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 6 600 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situation, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Juliette CARTIER	Cadre de direction au sein d'un IEM. Formatrice et ambassadrice autodétermination et à la méthode FALC
Elora DECOUIGNY	Chargée de projet formation, formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
Mélanie LOISON	Chargée de mission bientraitance et développement
Sophie MONOKY	Chargée de mission
Noémie PACAUD	Psychomotricienne, certifiée DESHMA (DEvelopper la Sensibilisation au Handicap Mental par les Auto-représentants)
Arnaud VICTORIN	Ouvrier en ESAT, formateur pair certifié DESHMA, et pair-aidant

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

A l'issue de cette formation, les participants pourront participer à un groupe de travail "Comité Bientraitance" au sein de leur structure.



Démarche Ethique

S'initier à la démarche éthique

Présentation

Étrangère à la sphère morale et irréductible à une pure normativité visant la responsabilisation individuelle et collective, l'approche éthique est un pilier essentiel au sein du domaine de l'action sociale. Elle se présente comme un prolongement indispensable de l'approche bienveillante et joue un rôle déterminant dans la garantie de la qualité des services dispensés au sein des établissements sociaux, médico-sociaux et de santé.

Cette démarche éthique englobe un ensemble de concepts, de méthodes, d'outils, de références et de ressources que cette formation se propose d'explorer sur le mode participatif. L'objectif premier de cette initiation est donc d'assurer une opérationnalité concrète, de contribuer à l'amélioration constante des pratiques, de l'accompagnement et des soins dispensés.

Objectifs

- S'initier à l'histoire de la philosophie et découvrir son lien avec le handicap
- Assimiler la démarche éthique et s'initier au débat-dilemme
- Disposer d'une boussole éthique pour analyser/renforcer/réorienter les pratiques établies
- Découvrir les fondements et le fonctionnement d'une structure de réflexion éthique



Durée

1 jour soit 7h en présentiel



Public

Professionnels du secteur médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap



Date

Nous consulter



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Aucun prérequis, sinon l'ouverture au débat et l'aptitude à partager sincèrement autour de ses propres pratiques et valeurs



Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Contenu

- Histoire philosophique du handicap
- Tentative de définition de l'éthique, lien avec la bientraitance et détour par la déontologie
- Approfondissement à partir des Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM en matière de questionnement éthique et du manuel Certification des établissements de santé pour la qualité des soins (2023)
- De l'éthique éducative à l'éthique dans les pratiques sociales : proposition d'une boussole éthique
- Initiation au débat-dilemme à partir des Repères déontologiques pour les acteurs sociaux du CNRDE et de quelques avis du CNADE
- Proposition de dilemmes éthiques et débats en commun
- Présentation du dispositif Réflex'Éthique du GAPAS
- Bilan, feedback et perspectives

Méthodes pédagogiques

Axée sur la transmission et l'intégration de ressources juridiques, philosophiques et scientifiques, la formation, par ailleurs adossée à un appareillage didactique accessible en permanence à toutes et à tous, ménage également un espace de débats et de partages des savoirs expérientiels :

Présentation magistrale, Padlet et modules PowerPoint, Vidéos, Exercices pratiques, Échanges et partages, Débats, Mises en situation

Modalités de validation

Questionnaire en amont de la formation

Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants (par des échanges verbaux lors de la clôture)

Évaluation de la participation individuelle et des exercices de groupe

Exercice à effectuer dans le sillage de la formation

Attestation de formation individuelle et certificat de réalisation

Intervenant

Séverine DEVEUGLE	Cadre de direction en MAS. 20 ans d'expérience dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Formatrice Bientraitance et Autodétermination. Membre du comité "Réflex'Éthique" du GAPAS
Anne-Sophie DORP	Aide soignante de formation, 11 années d'expérience dans l'accompagnement médico-social, avec spécialisation en soins palliatifs. Membre du comité "Réflex'Éthique" du GAPAS
Hans LIMON	Chargé de mission éthique au GAPAS, formateur, chargé de projets culturels et professeur de philosophie
François PERU	Cadre de direction en établissement médico-social, membre du comité "Réflex'Éthique" du GAPAS

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

A l'issue de cette formation, les participants sont encouragés à déployer une "structure de réflexion éthique" au sein de leur structure.



Vue intime affective et sexuelle

Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap (distanciel)

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'écouter et de comprendre les envies mais également les difficultés d'une personne en situation de handicap concernant la vie intime, affective et sexuelle.

Ils seront préparés pour l'accompagner à vivre sa vie intime, affective et sexuelle, tout en gardant une posture professionnelle adaptée. Ils pourront ainsi mieux appréhender les situations rencontrées dans leur quotidien.

Contenu

- Identifier les impacts du handicap sur les processus de développement sexuel des personnes en situation de handicap
- Repérer son propre positionnement par rapport à l'intimité, la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et son incidence possible sur l'accompagnement
- Analyser les contraintes sociétales, institutionnelles et familiales à la prise en compte de la dimension sexuée des besoins des personnes accompagnées
- Devenir facilitateur et meilleur accompagnant vers la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap



Durée

12 H - 4 x 3h en **visioconférence**



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap



Date

Nous consulter.



Lieu

Distanciel uniquement
 Possibilité de suivre la formation de chez soi.



Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée et/ou à accompagner des personnes en situation de handicap



Tarif

640 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €



Moyens techniques

Ordinateur par personne avec accès Internet (équipé d'un micro et webcam)



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, documents, vidéos, études de situations, échanges d'expériences

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Laetitia REBORD	Paire-aidante en santé sexuelle, formatrice, conférencière et coach vers l'empowerment des personnes en situation de handicap. Créatrice de l'entreprise SEXPAIR
-----------------	--

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



Vue intime affective et sexuelle

Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'identifier les représentations, comprendre l'impact du handicap sur la vie intime, pour accompagner au mieux les personnes concernées dans leur sexualité.

Contenu

- Découvrir le cadre législatif et éthique
- Connaître / reconnaître les représentations sociales liées au handicap et à la sexualité des personnes concernées
- Repérer son propre positionnement par rapport à l'intimité, la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et son incidence possible sur l'accompagnement
- Identifier les impacts du handicap sur les processus de développement sexuel des personnes en situation de handicap
- Analyser les contraintes sociétales, institutionnelles et familiales à la prise en compte de la sexualité des personnes accompagnées
- Devenir facilitateur et meilleur accompagnant vers la santé sexuelle des personnes en situation de handicap



Durée

2 jours soit 14h en présentiel



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée et/ou à accompagner des personnes en situation de handicap



Tarif

640 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €



Moyens techniques

Vidéo projecteur et paperboard



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, documents, vidéos, études de situations, échanges d'expériences

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Sandrina BOURGEOIS	Jeune retraitée de la fonction publique hospitalière, Sandrina Bourgeois a d'abord exercé en qualité d'éducatrice spécialisée pour ensuite occuper un poste de cadre de Direction dans le secteur médico-social. Sandrina Bourgeois intervient sur des thèmes très complémentaires tels que la Vie Intime Affective et Sexuelle des PSH mais aussi sur le développement de l'autodétermination, l'Éthique et la Bienveillance.
Mathieu ALVIN	Éducateur spécialisé de formation, Mathieu ALVIN accompagne depuis plusieurs années des personnes en situation de handicap. Il a aussi une expérience dans la coordination d'habitats inclusifs. Ayant pour objectif de mieux soutenir les personnes dans leurs relations affectives et sexuelles, il a aussi suivi une formation de conseiller conjugal et familial.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



Vie intime affective et sexuelle

Formation-Action :
Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'identifier les représentations, comprendre l'impact du handicap sur la vie intime. Ils seront capables d'adapter leur discours et leur pratique pour accompagner au mieux les personnes concernées dans leur sexualité.

Contenu

- Découvrir le cadre législatif et éthique
- Connaître / reconnaître les représentations sociales liées au handicap et à la sexualité des personnes concernées
- Repérer son propre positionnement par rapport à l'intimité, la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et son incidence possible sur l'accompagnement
- Identifier les impacts du handicap sur les processus de développement sexuel des personnes en situation de handicap
- Analyser les contraintes sociétales, institutionnelles et familiales à la prise en compte de la sexualité des personnes accompagnées
- Devenir facilitateur et meilleur accompagnant vers la santé sexuelle des personnes en situation de handicap



Durée

2 jours soit 14h en présentiel



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap
 Des personnes accompagnées rejoindront le groupe pour la 2ème journée.



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée et/ou à accompagner des personnes en situation de handicap



Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €



Moyens techniques

Vidéo projecteur et paperboard



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

1er jour : professionnels uniquement

Présentation magistrale, documents, vidéos, études de situations, échanges d'expériences

Travail intersession à réaliser pour préparer la seconde journée (temps estimé : 1h)

2ème jour : professionnels et personnes accompagnées

Mises en situation en petits groupes avec utilisation des outils puis analyses réflexives

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Mathieu ALVIN	Educateur spécialisé de formation, Mathieu ALVIN accompagne depuis plusieurs années des personnes en situation de handicap. Il a aussi une expérience dans la coordination d'habitats inclusifs. Ayant pour objectif de mieux soutenir les personnes dans leurs relations affectives et sexuelles, il a aussi suivi une formation de conseiller conjugal et familial
---------------	---

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).



ROSEAU



Découvrir et savoir utiliser le bilan psychomoteur : ROSEAU



Présentation

Roseau est un outil d'évaluation psychomotrice destiné à des personnes présentant à la fois :

- Un handicap moteur avec un trouble de l'appareil locomoteur important,
- Des troubles cognitifs et/ou une déficience intellectuelle,
- Des troubles sensoriels potentiels.

ROSEAU est un bilan psychomoteur qui met en avant les compétences psychomotrices existantes et les points d'appuis, plutôt que de pointer les déficits. Le bilan psychomoteur Roseau innove dans l'approche de l'accompagnement en incluant l'aspect sensori-moteur et l'autodétermination de la personne.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser un bilan psychomoteur en évaluant les compétences psychomotrices existantes chez une personne cumulant plusieurs handicaps tels que handicap moteur avec un trouble de l'appareil locomoteur important, troubles cognitifs et/ou une déficience intellectuelle, et troubles sensoriels potentiels.



Durée

2,5 jours

2 j consécutifs en présentiel
 1/2 j (sous-groupes en visio) pour retour d'expérience



Public

Psychomotriciens/psychomotriciennes détenteurs d'un diplôme d'état



Date

27 et 28 mars et 23 mai 2025

Autres sessions en cours d'année



Lieu

CNRHR La Pépinière
 Allée Glatigny - 59120 LOOS



Prérequis

DE de psychomotricité



Tarif

800 € / Pers.
 12 pers. maximum par session



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard, ordinateur avec accès internet (audio et vidéo).



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Contenu

- Rappel de notions théoriques et cliniques autour du public concerné par le bilan
- Présentation de l'outil
- Partages d'expériences et illustrations des propos (vignettes cliniques, supports vidéos)
- Ateliers pratiques
- Présentation et prise en main de la synthèse illustrée
- Présentation par les participants de leurs retours d'expériences sur l'utilisation du bilan

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, échanges d'expérience de terrain, questions/réponses, pratique, supports photos et vidéos.

Modalités de validation

Utilisation du bilan par les participants, puis retours et partages d'expérience avec les formatrices
 Evaluation de la réaction / satisfaction des participants, oralement et via un questionnaire, à l'issue de la formation
 Attestation de formation individuelle

Intervenants

La formation est animée par deux des quatre psychomotriciennes qui ont créé le bilan. Inspirées par leur pratique quotidienne, elles ont ressenti le besoin de créer un bilan psychomoteur adapté au public qu'elles accompagnaient. Roseau a été conçu pour s'appuyer sur les compétences des personnes pour permettre un accompagnement plus efficace.

Toutes les quatre interviennent dans des instituts de formation de psychomotriciens.

Coralie Martin	Psychomotricienne depuis 2011, a travaillé en MAS, en libéral et en SESSAD TSA
Tiphaine Merlevède-Molière,	Psychomotricienne depuis 2009, travaille en MAS depuis 2010
Hélène Ryckembusch	Psychomotricienne depuis 2012, travaille en IEM depuis 2016
Elise Talon	Psychomotricienne depuis 2014, a travaillé en IEM, en SESSAD facilité et SAMSAH relais tsa

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître le profil et les besoins de chaque participant.



Vidéo de présentation

Formations



Développer une

communication accessible



Développer la communication accessible

- 13 - S'initier à la communication accessible
- 13 - Adapter son support et son discours en FALC
- 13 - Adapter son livret d'accueil en FALC
- 13 - Coordonner des ateliers FALC
- 13 - Utiliser les bases de la Langue des Signes Française pour communiquer avec des personnes ayant des troubles cognitifs ou difficultés de communication

C'est vous qui le dites



Plusieurs points abordés sont pertinents en milieu médico social mais dans le milieu ordinaire aussi.

Complètement adaptée à mes besoins professionnels.

Formation ludique, concrète par un travail pratique sur nos documents

Nous allons enfin apporter de la visibilité et de la clarté dans nos documents à destination des publics.



"Toute personne, quels que soit son âge ou son handicap, a la capacité et le besoin de communiquer (...). La Communication Alternative et Améliorée est un levier à l'autodétermination et à la citoyenneté. "

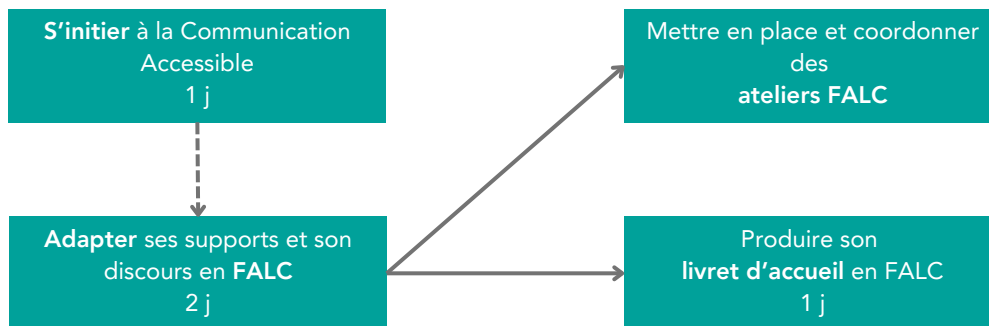
Plaidoyer pour le déploiement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA), GNCHR, 2023.

Chez CAMPUS, nous pensons que chaque personne, en situation de handicap ou non, doit pouvoir communiquer et comprendre les informations pour évoluer dans son environnement et prendre sa place.

Parcours de formations CAMPUS

CAMPUS souhaite permettre à chaque acteur de la société, de s'appropriier les concepts de la CAA et les outils et méthodes permettant de rendre accessibles les informations.

La plupart des formateurs CAMPUS animant les formations autour du FALC et de la CAA interviennent dans le cadre de l'agence de communication TILT.



CAMPUS, partenaire de l'agence de communication TILT



Tilt est la 1ère agence de communication 360 qui conçoit et réalise des supports pour rendre votre communication accessible à tous : aux personnes en situation de handicap, mais pas seulement !

L'accessibilité est bien plus vaste et peut concerner tous les publics, selon la situation et les sujets adressés.

Nous parlons donc bien d'un enjeu de société !

Pour y répondre, Tilt place l'universalité au coeur de son projet.

Sa raison d'être :

Accompagner ses clients vers l'accessibilité de leur communication.

S'engager à créer des solutions impactantes, esthétiques, porteuses de sens, au service d'une société plus inclusive.

L'équipe TILT est composée de :

- **Professionnels de la communication** aguerris aux différentes modalités de la communication accessible : directeur conseil, expert FALC, concepteur-rédacteur, vidéaste, photographe, créateur audio, designer graphique, community-manager...
- **Personnes en situation de handicap** formées à la communication accessible et porteuses d'une expertise d'usage,
- **Professionnels du secteur médico-social** pourvus d'une double compétence en accompagnement et en communication accessible



Accessibilité de l'information

S'initier à la communication accessible pour adapter ses supports et son discours

Présentation

L'accès à l'information peut être difficile pour certains publics et freiner tout projet entrepris. De nombreuses solutions existent pour adapter ses méthodes de communication et de transmission des informations auprès du plus grand nombre.

Objectifs

À l'issue de cette journée, les participants seront sensibilisés à l'importance d'une communication accessible. Ils auront connaissance d'outils à utiliser en fonction des besoins pour rendre leurs supports adaptés.

Contenu

- Approche conceptuelle et juridique de l'accessibilité
- Connaître les enjeux liés à l'accessibilité des informations
- Handicap et accessibilité
- Adapter son discours en fonction des besoins
- Les méthodes d'adaptation des supports de communication
- Présentation de la Communication Alternative et Améliorée
- Cas pratiques et exercices de mise en œuvre



Le contenu et les exercices pourront être adaptés selon le contexte professionnel.



Durée

1 jour soit 7h en présentiel ou visio



Public

Professionnels souhaitant produire des documents accessibles pour tous.



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Aucun



Conditions

320 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
 Ordinateur avec accès Internet
 (minimum 1 pour 3 personnes)

En distanciel :
 Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo)



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale et documents

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel.
Elora DECOUIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle.
Tiphaine MOLIERE	Psychomotricienne et formatrice en FALC, depuis plus de 10 ans Tiphaine MOLIERE accompagne des personnes en situation de polyhandicap.
Hélène OSSOWSKI	Monitrice-éducatrice et formatrice en FALC, Hélène OSSOWSKI accompagne des personnes en situation de handicap depuis plusieurs années.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

A l'issue de cette journée, les participants pourront aller plus loin avec la formation "Savoir adapter ses supports et son discours en Facile à Lire et à Comprendre".



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).



Accessibilité de l'information

Savoir adapter ses supports et son discours en Facile à Lire et à Comprendre

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de rendre plus accessible l'information.

Contenu

- Comprendre l'importance de l'accessibilité et de l'adaptation des documents (pour qui et pourquoi?)
- Prendre connaissance des origines de la méthode et du cadre législatif
- Connaître les règles européennes du FALC
- Produire un document FALC à partir d'un document support existant (transcription)
- Produire un document FALC sans document support (création)
- Légitimer sa place de porte-parole / coordinateur du FALC dans son établissement ou son service et sensibiliser l'ensemble de l'équipe
- Constituer et animer un groupe de création ou de transcription de documents FALC



Le contenu et les exercices pourront être adaptés selon le contexte professionnel.



Durée

2 jours soit 14h en présentiel ou visio



Public

Professionnels souhaitant produire des documents accessibles pour tous.
 Personnes en situation de handicap, familles, aidants
 Possibilité de groupes mixtes



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Aucun



Conditions

640 € / Pers.
 Groupe (12 pers. maximum) : 3 300 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
 Ordinateur avec accès Internet (minimum 1/3 personnes)
 En distanciel :
 Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo)



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, illustration à partir d'exemples et de documents divers, travaux en sous-groupes, réalisation de cas pratiques

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel
Elora DECOUIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle
Tiphaine MOLIERE	Psychomotricienne et formatrice en FALC, depuis plus de 10 ans Tiphaine MOLIERE accompagne des personnes polyhandicapées
Hélène OSSOWSKI	Monitrice-éducatrice et formatrice en FALC, Hélène OSSOWSKI accompagne des personnes en situation de handicap depuis plusieurs années

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant les formations :

- "Démarrer la production de son livret d'accueil en Facile à Lire et à Comprendre"
- "Mettre en place et coordonner des ateliers FALC"



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).



Accessibilité de l'information

Démarrer la production de son livret d'accueil en Facile à Lire et à Comprendre

Présentation

Le livret d'accueil est un outil essentiel permettant aux personnes accompagnées en établissements médico-sociaux de comprendre leurs places et possibilités en leur sein. Ce programme vise à sensibiliser et permettre aux participants de rendre leur livret d'accueil plus accessible en s'inspirant de méthodes existantes (FALC, guide de la communication pour tous...)


Objectif

À l'issue de la formation, les participants seront capables de rendre plus accessible leur livret d'accueil à destination des personnes accompagnées et de leurs familles.

Contenu

Le programme se décline ainsi :

- Comprendre l'importance de l'accessibilité du livret d'accueil et de l'adaptation des documents en général (pour qui et pourquoi ?)
- Acquérir de nouvelles compétences pour adapter et rendre accessible le contenu du livret d'accueil : Focus sur les techniques et méthodes existantes
- Analyser le livret d'accueil existant
- Produire un document FALC à partir d'un document support existant (transcription)
- Constituer et animer un groupe de transcription de documents FALC
- Apprendre les bonnes pratiques en matière d'accessibilité pour les établissements médico-sociaux

 Le contenu et les exercices pourront être adaptés selon le contexte professionnel.



Durée

1 jour soit 7 h en présentiel



Public

Tous les professionnels intervenant en établissements ou services médico-sociaux, souhaitant rendre accessible le livret d'accueil de son service



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Avoir suivi la formation "Adapter ses supports et son discours en FALC" (2 jours)



Conditions

320 € / Pers.
 Groupe (12 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
 Ordinateur avec accès Internet
 (minimum 1/3 personnes)



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, illustration à partir d'exemples et de documents divers, travaux en sous-groupes, réalisation de cas pratiques.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel
Elora DECOUIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle
Tiphaine MOLIERE	Psychomotricienne et formatrice en FALC, depuis plus de 10 ans Tiphaine MOLIERE accompagne des personnes en situation de polyhandicap
Hélène OSSOWSKI	Monitrice-éducatrice et formatrice en FALC, Hélène OSSOWSKI accompagne des personnes en situation de handicap depuis plusieurs années

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



Accessibilité de l'information

Mettre en place et coordonner des ateliers FALC

Présentation

Entre la formation de 2 jours à la méthode du Facile A lire et à Comprendre et la mise en place concrète dans les établissements, il y a parfois un fossé : Comment lancer la dynamique ? Quelles sont nos priorités ? Comment associer les personnes ? Comment faire perdurer dans le temps les ateliers ? Sur cette journée complémentaire, nous vous proposons des temps d'aide à la coordination des ateliers FALC au sein de vos établissements ou services.


Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de rendre mettre en place, coordonner et animer des groupes FALC.

Contenu

Le programme se décline ainsi :

- Rappel du contexte et des règles européennes du FALC
- Sensibiliser l'environnement à la méthode pour favoriser la participation et l'engagement des personnes en situation de handicap.
- Méthodologie de projet autour de la création ou transcription de documents FALC
- Communiquer sur les projets à l'interne et à l'externe
- Légitimer sa place de porte-parole / coordinateur du FALC dans son établissement ou son service
- Constituer et animer un groupe de création ou de transcription de documents FALC

 La formatrice étudiera votre demande afin d'organiser la formation au plus près de vos attentes et déterminera la durée en conséquence.

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, échanges et discussions, illustration à partir d'exemples et de documents divers, travaux en sous-groupes, mise en situation.



Durée

A déterminer selon les besoins de l'établissement



Public

Toute personne souhaitant organiser des ateliers FALC au sein de sa structure, professionnels et personnes en situation de handicap



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Avoir suivi la formation "Adapter son discours et ses supports" (2 jours)



Conditions

Groupe (12 pers. max) : 1 650 € / Jour
 Individuel : 320 €/jour



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
 Un ordinateur portable et un document personnalisé à adapter (accès internet)
 Minimum 1 pour 3 personnes



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes en situation de handicap mental
Elora DECOUIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle
Tiphaine MOLIERE	Psychomotricienne et formatrice en FALC, depuis plus de 10 ans Tiphaine MOLIERE accompagne des personnes en situation de polyhandicap
Hélène OSSOWSKI	Monitrice-éducatrice et formatrice en FALC, Hélène OSSOWSKI accompagne des personnes en situation de handicap depuis plusieurs années

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).



Accessibilité de l'information

Utiliser les bases de la Langue des Signes Française pour communiquer avec des personnes ayant des troubles cognitifs ou difficultés de communication

Présentation

La Langue des Signes Française a été créée par et pour les personnes sourdes.

Ce programme de formation a été créé afin de rendre plus accessible la Langue des Signes Française aux personnes vivant avec un trouble du développement intellectuel.

Cette formation a pour intérêt de permettre une communication non verbale accompagnée de gestes de la langue des signes afin de faciliter l'expression de personnes en situation de handicap intellectuel ou plus largement aux personnes entravées dans une communication orale.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants ayant des difficultés d'élocution disposeront des bases de la LSF afin de pouvoir exprimer leurs émotions au travail et dans la vie personnelle.

Les encadrants et les proches pourront entrer plus facilement en communication, pour rassurer et gérer plus facilement l'angoisse, et la remise au travail.

Contenu

- Les besoins vitaux en LSF (manger, dormir, toilettes, etc...)
- La politesse en LSF (bonjour, ça va, merci, bonne journée, etc...)
- Les mots interrogatifs en LSF
- Les membres de la famille proche en LSF
- Les couleurs en LSF
- Le travail en LSF (ESAT, ateliers, lieu de repas, professionnels, collègues, etc...)
- L'état de santé (être malade, avoir mal et où, etc...)
- Les émotions (stressé, motivé, inquiet, content, peur, etc...)
- Les jours de la semaine

Les points ci-dessus peuvent être adaptés en fonction des demandes et besoins.



Durée

2 jours - 12 heures

Durée des séances adaptable :
 En ateliers/séances de 2h (préconisé)
 1/2 journée ou journée complète



Public

Travailleurs d'ESAT et professionnels encadrants



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux ou vos locaux en Hauts-de-France ou Ile-de-France



Prérequis

Aucun



Conditions

Groupe (8 pers. max) : 1 650 € / Jour
 Individuel : 320 €/jour



Moyens techniques

Aucun



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Méthodes pédagogiques

Cette formation se veut avant tout ludique et pratique : les participants signeront tout au long des séances. Différentes méthodes d'animation seront utilisées (le jeu pédagogique, les mises en situation, les jeux de rôle, etc...) ainsi que différents supports pédagogiques (vidéos, illustrations, musique, exercices ; tous les supports seront en Facile à lire et à comprendre).

Le déroulement de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT (en termes de pauses et de fatigabilité des participants).

Modalités de validation

- Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min). Un ou plusieurs salariés de l'ESAT (moniteur, éducateur, responsable, etc...) sont invités à participer au bilan.
- Attestation de formation individuelle
- Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel Formée à la Langue des Signes Française en 2022 (Niv. A.2)
---------------	--

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Formations

Agir pour l'autodétermination



Agir pour l'autodétermination

- 39 - S'initier au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- 41 - Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- 43 - Initiation au développement de l'autodétermination de son enfant
- 45 - Groupe d'échanges sur l'autodétermination
- 47 - Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- 49 - Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- 51 - Accompagner un proche dans l'exercice de son autodétermination
- 53 - Développer mon autodétermination
- 55 - Développer mon autodétermination en ESAT
- 57 - L'autodétermination, où en sommes-nous ?
- 59 - Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination
- 61 - Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

C'est vous qui le dites

“La formation est allée au-delà de mes attentes. Au-delà de l'explication du concept d'autodétermination, l'exposé du formateur permet une ouverture d'esprit sur l'évolution de notre société et sur le regard porté sur les personnes en situation de handicap et l'impact sur ces dernières”

“J'ai découvert le concept d'autodétermination. Vision différente à la fin de la formation”.



Direction scientifique

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Notre modèle

L'offre de formation à l'autodétermination de la Chaire Autodétermination et Handicap et de Campus Formation repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Ces quatre objectifs sont le fondement du modèle d'accompagnement à l'autodétermination, un modèle qui s'appuie sur **les plus récentes connaissances scientifiques** disponibles sur l'autodétermination et **plus de 10 ans d'expérience** de formation à l'autodétermination, en France et au Québec.

Public

L'atteinte de ces objectifs passe par des interventions auprès de différents publics :

- Les personnes en situation de handicap
- Les familles et les proches
- Les professionnels de l'accompagnement et les autres acteurs interagissant directement avec les personnes en situation de handicap
- Les équipes d'encadrements (cadres, gestionnaires, etc.) au sein des organisations qui dispensent des services aux personnes en situation de handicap et leurs partenaires
- Toute personne ou tout groupe de la société civile ayant un rôle à jouer directement ou indirectement auprès des personnes en situation de handicap

Une formation inscrite dans un projet

Résolument pragmatiques, les activités de formation s'inscrivent dans une logique d'apprentissage, de prise en compte du contexte et du public cible. La logique d'apprentissage proposée va de la découverte du concept (initiation) jusqu'à son approfondissement en vue de développer des pratiques qui peuvent se généraliser dans différents contextes.

Les activités de formation peuvent être proposées selon deux modalités particulières :

- Une **offre de formation** ponctuelle visant l'initiation du public.
- Une **offre d'accompagnement** prolongée coconstruite avec l'organisation, comprenant diverses activités de formation et de développement professionnel (séminaire, communauté de pratiques, analyse de pratiques dirigée, etc.)

En plus des activités de formation, Campus vous accompagne dans tous vos projets de communication autour de l'autodétermination (animation de séminaires, organisation de temps d'échanges, et autres formats sur-mesure).

Pour bénéficier d'un conseil et d'un accompagnement tout au long de votre projet, contactez :
Marine Ballé – Coordinatrice/Formatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination »
06.70.60.91.27 - mballe@campusformation.org



Parcours de formation Agir pour l'autodétermination

		Public-cible	Durée	
Niveau 1	INITIATION	Initiation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap	Professionnels (max 15 pers. par groupe)	1 jour
		Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	Managers (max 15 pers. par groupe)	1 jour
		Initiation au développement de l'autodétermination de son proche	Proches (max 15 pers. par groupe)	0,5 jour
		Groupe d'échanges sur l'autodétermination	Personnes en situation de handicap (max 8 pers. par groupe)	1 jour
Niveau 2	APPROPRIATION	Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap	Professionnels (max 15 pers. par groupe)	1 jour
		Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	Managers (max 15 pers. par groupe)	1 jour
		Accompagner son proche dans l'exercice de son autodétermination	Proches (max 15 pers. par groupe)	1 jour
		Développer mon autodétermination / Développer mon autodétermination en ESAT	Personnes en situation de handicap (max 8 pers. par groupe)	2 jours
Niveau 3	APPROFONDISSEMENT	L'autodétermination, où en sommes-nous ?	Professionnels (max 15 pers. par groupe)	1 jour
		Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination	Professionnels (max 15 pers. par groupe)	1 jour
		Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination	Professionnels (max 15 pers. par groupe)	Variable

Des formateurs qualifiés

L'équipe de formateur est formée et accompagnée par Martin CAQUETTE, directeur scientifique du programme « Agir pour l'autodétermination » et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Myriam BAÏCHE	Comédienne à la Compagnie de l'Oiseau-Mouche et formatrice
Marine BALLÉ	Docteure en psychologie, coordinatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination »
François BERNARD	Directeur Général du Gapas, Assesseur au CNCPH, auteur
Sandrine BIESSE	Psychologue - Formatrice - Superviseure - Auditrice
Matthias BOSCH	Chargé de mission photo et vidéo au Gapas (direction générale), éducateur spécialisé de formation
Marina BUTTERDROGHE	Coordinatrice de parcours et de projets au Gapas (Services Alternatives)
Juliette CARTIER	Cadre de direction au Gapas (IEM La Source - Le Passage)
Amal CHOUIEM	Directrice à Vivre et Devenir (IME)
Florent COUMAU	Directeur Adjoint aux Papillons Blancs de Bergerac (ESAT)
Elora DECOUIGNY	Formatrice, chargée de projets de formation, éducatrice spécialisée de formation
Jean-Luc DELEPLACE	Psychologue aux Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing (Foyer de vie et Centres d'Habitat)
Christelle DEMAISON	Monitrice-éducatrice au Gapas (IME)
Séverine DEVEUGLE	Adjointe de direction au Gapas (MAS)
Myriam DUVAL	Consultante auprès d'ESSMS
Mélanie GAUTHIER	Instructrice en locomotion en libéral
Sandrine GASNIER	Directrice Qualité Parcours Plateforme et Services Associatifs à l'ADAPEI de la Sarthe
Sabrina LE GOURRIÉREC	Chargée de mission associative autodétermination et actions associatives à l'ADAPEI de la Sarthe
Ruth LEMAIRE	Coordinatrice de parcours et de projets au Gapas (Services Alternatives)
Géraldine LOMBART	Directrice à l'APAJH du Nord (Entreprise Adaptée)
Sophie MARCHANDISE	Directrice au Gapas (IME, UEEA, UEMA, EMAS)
Noémie MAURY COURTAIS	Orthopédagogue, enseignante spécialisée en libéral
Cyril PRUVOST	Moniteur éducateur au Gapas (Foyer d'Accueil Médicalisé)
Claire SCHOEN	Psychologue aux Papillons Blancs de Bergerac (ESAT)
Marie SEME	Éducatrice spécialisée au Gapas, certifiée DESHMA (DEvelopper la Sensibilisation au Handicap Mental par les Auto-représentants)
Vanessa TRICOIT	Directrice au Gapas (IEM, Equipe mobile médico-sociale, Equipe d'intervention)
Caroline VOLLSEN	Formatrice paire, traductrice FALC et ouvrière en ESAT
Natacha ZAWADZKI	Formatrice

Accès au Podcast





Initiation - Niv 1



Initiation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir le concept d'autodétermination et la pertinence d'y recourir pour les personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination : découvrir ses origines, sa définition, ses composantes et ses bénéfices pour la personne
- Comprendre l'apport de l'autodétermination comme principe et objectif d'intervention. Référent à l'autodétermination comme capacité et besoin de la personne
- Intervenir dans une perspective d'autodétermination : les principaux modèles explicatifs
- Soutenir le développement de l'autodétermination (pistes d'intervention)
- Autodétermination et risque

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, trouble du développement intellectuel, trouble du spectre de l'autisme, polyhandicap, etc.).

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et questionnaire d'auto-évaluation.

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation



Durée

1 jour soit 7h en présentiel
ou 2 séances de 3h30 en distanciel



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap



Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org



Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».



Initiation - Niv.1



Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir l'importance de son rôle de manager pour le développement d'une organisation qui favorise l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination : ses origines, sa définition, ses composantes
- Ses bénéfices pour les personnes en situation de handicap
- Les différentes conceptions de l'autodétermination
- Le rôle du manager au regard de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- Les défis des professionnels à s'approprier des pratiques qui favorisent l'autodétermination
- La cohérence entre les pratiques d'intervention et les pratiques managériales
- La gestion du risque et l'autodétermination
- La pratique partenariale

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.



Durée

1 jour soit 7h en présentiel
ou 2 séances de 3h30 en distanciel



Public

Professionnels du médico-social exerçant des fonctions d'encadrement d'équipes (cadres de direction, directeurs)



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Être amené à travailler en structure spécialisée et à encadrer des équipes



Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat

06.73.42.95.06
contact@campusformation.org



Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et questionnaire d'auto-évaluation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».



Initiation - Niv.1



Initiation au développement de l'autodétermination de son proche

Objectif

Découvrir l'importance de l'autodétermination pour son enfant et s'initier à différentes façons de la soutenir.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Sa définition
- Des éléments clés de l'autodétermination au quotidien
- Repérer et comprendre les manifestations d'autodétermination de son proche

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation



Durée

1/2 jour soit 3h30 en présentiel
 (1 séance de 3h30 en distanciel)



Public

Parents et proches aidants



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Accompagner une personne en situation de handicap.



Tarif

100 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 600 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
 Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Marine BALLE
 06.70.60.91.27
 mballe@campusformation.org

Secrétariat

06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».



Initiation - Niv.1



Groupe d'échanges sur l'autodétermination

Objectif

Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir le concept d'autodétermination de manière concrète à travers une mise en situation (expérience apprenante).

Permettre aux accompagnants (professionnels et proches) de réfléchir à la posture de soutien au développement de l'autodétermination de manière concrète lors d'une mise en situation.

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Quelles sont mes envies ?
- Comment je fais un choix ?
- J'apprends à me connaître et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- Quels sont mes projets ?

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Pour les accompagnants (en complément) :

- Comment accompagner la personne dans une perspective d'autodétermination ?
- Comment mettre en place des occasions d'autodétermination ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques.



Durée

1 jour soit 5h en présentiel



Public

Personnes en situation de handicap et toutes personnes accompagnant une personne en situation de handicap



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination



Tarif

320 € / Pers.
 Groupe : 12 pers. dont maximum 8 personnes en situation de handicap : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.

D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.



Contact

Marine BALLE
 06.70.60.91.27
 mballe@campusformation.org

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Le groupe d'échanges sera préparé en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).



Appropriation - Niv. 2

Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

S'approprier les différentes facettes du concept d'autodétermination

Contenu

- Appropriation des modèles explicatifs de l'autodétermination (motivationnel et fonctionnel)
- Perspective développementale de l'autodétermination : l'autodétermination aux différents temps de la vie / le développement de l'autodétermination des élèves (les capacités)
- Perspective écosystémique de l'autodétermination : postures et interactions favorisant l'autodétermination
- Outils d'évaluation et d'intervention / le développement de situations pédagogiques favorisant l'autodétermination (environnement scolaire)

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, trouble du développement intellectuel, trouble du spectre de l'autisme, polyhandicap, etc.).

Option : une seconde journée est recommandée si le délai depuis la formation d'initiation (Niv. 1) est long (plus de 6 mois)

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toutes personnes accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau Initiation

Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org



Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau «Approfondissement».



Appropriation - Niv. 2

Manager dans une organisation favorisant le développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir des outils favorisant l'autodétermination des professionnels et s'approprier une démarche d'accompagnement des équipes qui favorise les pratiques de soutien à l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Contenu

- L'autodétermination du professionnel
- Manager par l'autodétermination
 - La coopération
 - La connaissance de soi
 - Le recrutement participatif
 - Le modèle de l'entreprise libérée
- La gestion du risque et l'autodétermination : quels outils ? quelle organisation ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples
 Analyse de situations managériales en groupe

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation
 Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
 Attestation de formation individuelle
 Certificat de réalisation



Durée

1 jour soit 7h en présentiel



Public

Professionnels du médico-social exerçant des fonctions d'encadrement d'équipes (cadres de direction, directeurs)



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Avoir suivi la formation niveau Initiation



Tarif

320 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Marine BALLE
 06.70.60.91.27
 mballe@campusformation.org

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau «Approfondissement».



Appropriation - Niv. 2

Accompagner son proche dans l'exercice de son autodétermination

Objectif

S'approprier les différentes facettes du concept d'autodétermination

Contenu

- Rappel sur le concept d'autodétermination (ses composantes, ses bénéfices pour mon proche)
- Différentes conceptions de l'autodétermination : comme principe d'intervention, comme objectif, comme capacité et besoin
- Présentation des principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
- L'autodétermination aux différents temps de la vie et la transformation de son rôle de parent
- Illustration d'interactions avec son proche favorisant l'autodétermination
- La gestion du risque et le travail avec les professionnels

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation)

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Parents et proches aidants

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France

Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi une initiation au développement de l'autodétermination de son proche.

Tarif

200 € / Pers.

Groupe (15 pers. maximum) : 1 200 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE

06.70.60.91.27

mballe@campusformation.org

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



Initiation / Appropriation

Développer mon autodétermination

Objectif

Permettre aux personnes en situation de handicap d'appréhender le concept d'autodétermination de manière concrète à travers une mise en situation (expérience apprenante).

Permettre aux accompagnants (professionnels ou proches) de réfléchir à la posture de soutien au développement de l'autodétermination de manière concrète lors d'une mise en situation.

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Les notions de responsabilité et de risque
- Quelles sont mes envies ? Comment je fais un choix ?
- Participer, c'est quoi ?
- J'apprends à me connaître et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- J'élabore un projet de manière autodéterminée et j'agis pour le réaliser

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Pour les accompagnants (en complément) :

- Comment accompagner la personne dans une perspective d'autodétermination ?
- Comment mettre en place des occasions d'autodétermination ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques, ludopédagogie.



Durée

2 jours soit 2x5h en présentiel



Public

Personnes en situation de handicap et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination



Tarif

640 € / Pers.
 Groupe : 12 pers. dont 8 personnes en situation de handicap maximum : 3 300 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.

D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.



Contact

Marine BALLE
 06.70.60.91.27
 mballe@campusformation.org

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

La formation sera préparée en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).



Initiation / Appropriation

Développer mon autodétermination en ESAT

Objectif

A l'issue de la formation, les participants (travailleurs d'ESAT) :

- Auront découvert ce qu'est l'autodétermination
- Auront perçu les enjeux liés à l'autodétermination et au pouvoir d'agir (contextes personnel et professionnel)
- Seront capables d'utiliser ces connaissances pour améliorer leur qualité de vie ou celle des autres
- Pourront utiliser des outils spécifiques pour soutenir le développement de leur autodétermination et de leur pouvoir d'agir (identification des ressources à disposition, des obstacles et des risques rencontrés)
- Auront identifié des pistes d'action dans leur contexte professionnel

A l'issue de la formation, les participants (travailleurs d'ESAT et professionnels d'accompagnement) :

- Auront coconstruit un plan d'action concret visant à améliorer l'autodétermination, le pouvoir d'agir et la qualité de vie au travail

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Les notions de responsabilité et de risque
- Quelles sont mes envies ? Comment je fais un choix ?
- Participer, c'est quoi ?
- J'apprends à me connaître et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- J'élabore un projet de manière autodéterminée et j'agis pour le réaliser

Les thématiques abordées lors de la formation permettront d'appréhender l'autodétermination au quotidien et le contexte spécifique de l'ESAT (comment s'autodéterminer sur son lieu de travail ?).

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Durée

2 jours soit 2x5h en présentiel

Public

Travailleurs d'ESAT et professionnels d'accompagnement travaillant en ESAT

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France

Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination

Tarif

640 € / Pers.

Groupe : 12 pers. dont 8 travailleurs d'ESAT maximum : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.

D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.

Contact

Marine BALLE

06.70.60.91.27

mballe@campusformation.org

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Optionnel : demie journée de travail collaboratif entre travailleurs et professionnels d'encadrement (programmées la dernière demi-journée).

- A partir de thématiques identifiées par les travailleurs, élaboration de fiches action pour favoriser le développement de l'autodétermination à l'ESAT.

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques, ludopédagogie.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

La formation sera préparée en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).



Approfondissement - Niv. 3

**L'autodétermination, où en sommes-nous ?
 Faire le point sur ses avancées au regard
 de l'autodétermination**

Objectif

Faire le point au regard de ses avancées dans l'application du concept d'autodétermination

Contenu

- Rappel des principaux concepts liés à l'autodétermination en fonction du contexte de pratique des participants
- Bilan des succès et des défis rencontrés au regard de l'autodétermination
- Projection des développements nécessaires pour approfondir les pratiques liées à l'autodétermination

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, activités d'analyse collective

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et par la réalisation d'un plan d'actions
 Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation
 Attestation de formation individuelle
 Certificat de réalisation



Durée

1 jour soit 7h en présentiel



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation



Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Marine BALLE
 06.70.60.91.27
 mballe@campusformation.org

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Une analyse des besoins est réalisée avec le commanditaire en amont de la formation.

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.



Approfondissement - Niv. 3

Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination

Objectif

Développer un mode de communication avec la personne en situation de handicap qui favorise l'autodétermination.

Contenu

- Rappel du concept d'autodétermination
- Lien entre communication, interaction et autodétermination
- Différents repères pour favoriser la prise d'initiative et l'interaction en fonction des caractéristiques des personnes
- Mise en application et jeux de rôles

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, jeux de rôles

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges au cours de la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation



Durée

1 jour soit 7h en présentiel



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation



Tarif

320 € / Pers.
 Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Marine BALLE
 06.70.60.91.27
 mballe@campusformation.org

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.



Approfondissement - Niv. 3

Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

Objectif

Faire face à un ou plusieurs défis particuliers liés à l'autodétermination

Contenu

- Formation sur mesure permettant d'approfondir un défi spécifique lié à son contexte de pratique

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions en groupe, illustrations à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et par la réalisation d'une action

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation



Durée

Durée variable : selon le contexte et le projet (étude réalisée en amont)



Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France

Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation



Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : Nous consulter - base tarifaire : 1650 € /jour



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Marine BALLE

06.70.60.91.27

mballe@campusformation.org

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Une analyse des besoins est réalisée avec le commanditaire en amont de la formation.

Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Formations

Intervenir comme pair



Intervenir comme pair

- 65 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (initiation)
- 67 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (cursus complet)
- 69 - Se former à la fonction de référent intervenant pair
- 71 - Agir en tant qu'auto-représentant dans mon conseil de vie sociale
- 71 - Agir en tant que représentant/délégué dans mon ESAT
- 73- Participer au recrutement des professionnels de son établissement

C'est vous qui le dites



Explications claires et accessibles à tous.

Explications claires/ludiques/ formateurs au top.



CAMPUS souhaite que les personnes en situation de handicap :

- puissent participer plus activement à la société et prendre part aux décisions qui les concernent. Pour CAMPUS, cela passe par l'auto-représentation dans les instances de participation et par la participation au recrutement des professionnels de son établissement ou service
- prennent conscience de leurs talents et savoirs expérientiels au service de la société, du médico-social et de leurs pairs

Sur le thème de l'interventions par les pairs, deux formations sont proposées pour apprendre :

- à des adultes en situation de handicap à devenir "**intervenant pair**"
- à des professionnels à devenir "**référent d'intervenants pairs**"

Ces formations ont été coconstruites par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap). Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Sur le thème, du recrutement, une formation est également proposée issue de l'expérience du cabinet des recruteurs de la MAS Le Hameau. Initiative primée lors des Trophée Direction[s] 2024.

Le recrutement participatif est un levier qui s'inscrit dans la foulée du soutien aux rôles sociaux valorisés et au développement de l'autodétermination des personnes accompagnées dans une société plus inclusive. Le recrutement participatif favorise la reconnaissance des personnes et de leurs savoirs pour augmenter leurs capacités et leur permettre de contribuer à la gestion des ressources humaines de leur établissement.

Pair-aidance

Intervenir en qualité d'intervenant pair
Cursus de base

Présentation

Cette formation d'une journée a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).

Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Objectif

A l'issue de cette journée, les participants seront capables de définir l'intervention par les pairs dans ses différentes dimensions auprès de personnes en situation de handicap ou de la société (entourage, professionnels, ...).

Contenu

- Le concept d'intervention par les pairs : ses origines, sa définition et ses bénéfices pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Lien avec les notions de pouvoir d'agir, de participation et d'engagement
- Connaissance des différentes dimensions de l'intervention par les pairs
- Illustration de l'intervention par les pairs par des retours d'expérience, témoignages et illustrations
- Discussion autour des projets et identifications des ressources potentielles

Durée
1 jour soit 7 h

Public
Pour les personnes en situations de handicap souhaitant en savoir plus sur l'intervention par les pairs.

Date
Nous consulter.

Lieu
Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France. Vos locaux (conditions à définir)

Tarif
Groupe (8 pers. maximum) : sur devis



Prérequis

Volonté de partager son expérience dans le but de transmettre un savoir.



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org

Qualification des formateurs

La formation associera :

- Un formateur ayant de l'expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des compétences dans le domaine de l'accompagnement par les pairs
- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérientiel sur la thématique

Méthodes Pédagogiques

La journée pourra se découper en 2 demi-journées pour respecter le rythme des participants. Des temps collectifs et plus individualisés seront proposés au cours de la journée :

- Présentation magistrale (support projeté)
- Échanges et discussions à travers le jeu
- Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Exercices de mises en situation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants
- Possibilité de binôme avec un professionnel « interface de communication »

Les besoins plus spécifiques pourront-être discutés.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et les besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.



Vidéo de présentation

Pair-aidance

Intervenir en qualité d'intervenant pair
Cursus complet

Présentation

Cette formation a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).

Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Objectif

Au cours de cette formation, les participants apprendront à transformer leur savoir expérientiel en savoir transmissible.

Contenu

- Connaître les contextes de l'intervention par les pairs et les expérimenter
- Déterminer les impacts sur l'environnement, l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- Associer ce que j'ai appris à ce qui peut être utile aux autres
- Développer des attitudes et habiletés relationnelles favorables à l'exercice de l'intervention par les pairs : ma posture
- Organiser une intervention auprès d'un collectif ou d'une personne : préparation, animation de groupe
- Développer et planifier son projet d'intervention
- Collaborer et intervenir dans un environnement de droit commun
- Trouver des ressources dans son environnement



Durée

4 jours soit 28 h en présentiel
+ 1 jour en option



Public

Personnes en situation de handicap souhaitant intervenir auprès de leurs pairs



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France

Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Volonté de partager son expérience dans le but de transmettre un savoir, ou d'accompagner ce changement.

Avoir participé à la formation sensibilisation ou pouvoir justifier d'une expérience pratique dans le domaine de l'intervention par les pairs.



Tarif

Groupe (8 pers. maximum) : sur devis



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Les 4 jours de formation seront séparés en deux sessions (J1-J2 puis J3-J4) pour laisser le temps aux participants de faire murir leur projet.

En option : Un accompagnement de deux demi-journées sera proposé aux participants en visioconférence (ou sur place en fonction des possibilités) pour faire retour sur expérience et organiser la suite des étapes du projet.

Qualification des formateurs

La formation associera sur certains modules :

- Un formateur ayant de l'expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des compétences dans le domaine pair-aidance
- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérientiel sur la thématique

Méthodes pédagogiques

Sur certaines demi-journées, afin d'adapter le rythme au profil et projet des participants, il est proposé :

- Des temps collectifs : dynamique de groupe, co-construction des réponses, échanges de pratiques, retours d'expériences...
- Des temps plus individualisés pour travailler la méthodologie de projet
 - Présentation magistrale (support projeté) : aspects théoriques et pratiques
 - Méthode interrogative : alternance prise de parole et écoute
 - Méthodologie de projet
 - Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
 - Exercices de mises en situation : méthode expérientielle et active (jeu de rôle, présentation de travaux de petits groupes ou individuels)
- Implication de formateurs avec un savoir expérientiel dans le handicap
- Discussions spécifiques des projets des participants et méthodologie de projet

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

A votre demande, un entretien préalable permettra d'échanger sur les adaptations à envisager. Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Si besoin: supports en FALC, pictogrammes, etc
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et les besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.



Vidéo de présentation

Pair-aidance



Se former à la fonction de référent intervenant pair

Présentation

Cette formation a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).

Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Objectifs

- Savoir reconnaître et utiliser son savoir d'expérience
- Connaître les différentes dimensions de l'intervention par les pairs et mobilisation des référents pairs dans leurs ESMS
- Savoir agir en ESMS pour favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap

Contenu

Identifier le savoir expérientiel des personnes en situation de handicap et son rôle dans l'accompagnement

- Connaître les éléments contextuels et théoriques liés à l'intervention des pairs
- Comprendre le processus d'objectivation du savoir expérientiel
- Explorer le potentiel des personnes à construire et réaliser un projet de vie
- Comprendre l'impact du rôle du pair-aidant dans l'accompagnement



Durée

5 jours soit 35h en présentiel
+ 1 jour en option



Public

Personnes souhaitant se former à la fonction de référent pair accompagnant



Date

Nous consulter.



Lieu

Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Accompagner des personnes en situation de handicap



Tarif

Sur devis



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Contact

l.labadie@fisaf.asso.fr
05.57.77.48.36



Devenir un référent pair : statut, fonction, rôle, place en ESMS

- S'approprier les missions opérationnelles liées au rôle de référent dans un ESMS
- Comprendre le rôle de l'institution et des professionnels
- Identifier les leviers de la réussite et les facteurs de résistance de la fonction
- Comprendre les enjeux éthiques du pair-accompagnement et réflexion sur le positionnement en ESMS des personnes formées à la fonction de référent pair

Approfondissement et pérennisation du projet dans une démarche collaborative entre pairs

- Mettre en œuvre un plan d'actions visant à développer et pérenniser le pair-accompagnement en ESMS
- Comprendre comment animer en continu un plan d'actions en ESMS
- Questionner l'articulation des projets/postures.

Les 5 jours de formation seront séparés en deux sessions (J1-J2 puis J3-J4-J5) pour laisser le temps aux participants de faire murir leur projet. 2 journées de formation seront animées en binôme en présence d'un formateur pair.

En option : Un accompagnement de deux demi-journées sera proposé aux participants en visioconférence (ou sur place en fonction des possibilités) pour faire un retour sur expérience et organiser la suite des étapes du projet.

Qualification des formateurs

La formation associera sur certains modules :

- Un formateur ayant de l'expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et des compétences dans le domaine de la pair-aidance
- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérientiel sur la thématique.

Méthodes Pédagogiques

Sur certaines demi-journées, afin d'adapter le rythme au profil et projet des participants, il est proposé :

- Des temps collectifs : dynamique de groupe, co-construction des réponses, échanges de pratiques, retours d'expériences...
- Des temps plus individualisés pour travailler la méthodologie de projet
 - Présentation magistrale (support projeté)
 - Méthode interrogative : alternance prise de parole et écoute
 - Méthodologie de projet
 - Témoignages et illustrations à partir d'exemples et de documents divers
 - Exercices de mises en situation : méthode expérientielle et active

Evaluation des modules

Etude de cas



Acteur dans la prise de décision

Agir en tant qu'autoreprésentant dans mon Conseil de Vie Sociale

Présentation

Le Conseil de Vie Sociale est une instance de participation obligatoire. Elle permet aux personnes accompagnées de donner leur avis et de prendre des décisions pour améliorer la qualité de vie de chacun. Chaque représentant des personnes accompagnées doit se sentir bien dans ses missions à chaque étape d'organisation et de fonctionnement du Conseil de Vie Sociale.

Objectif

À l'issue de la formation, les participants comprendront leur rôle au sein du Conseil de Vie Sociale et pourront ainsi mieux s'y engager, en y étant pleinement acteur.

Contenu

- Atelier 1 : Je fais le point
- Atelier 2 : Je connais le CVS et ma place
- Atelier 3 : J'organise les étapes
- Atelier 4 : Je monte des projets et j'impacte les décisions
- Atelier 5 : Je transmets les décisions
- Atelier 6 : Je participe à l'amélioration de la qualité du CVS

Accessibilité

A votre demande, un entretien préalable permettra d'échanger sur les adaptations à envisager. Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Si besoin : supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants

Le référent handicap : Nathalie GAUDIERE,
 06 09 84 48 37 - ngaudiere@campusformation.org

Cette fiche programme est disponible en FALC et vidéo



Durée

24 h réparties en 6 ateliers de 4h



Public

Représentants des personnes accompagnées au sein d'un CVS



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux : en Haut-de-France ou Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Etre membre d'un CVS de son établissement



Tarif

Groupe (8 pers. max) : 4 950 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Intervenants

Elora DECOUPIGNY : Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination. Lors de son parcours professionnel en qualité d'éducatrice spécialisée, elle a accompagné les membres d'un CVS inter-établissements dans leurs missions pendant 3 ans.

Elora a réalisé un mémoire universitaire sur l'engagement des personnes en situation de handicap dans les instances de participation sociale.

Méthodes pédagogiques

- Présentation de documents
- Implication de formateurs avec un savoir expérientiel dans le handicap
- Témoignage d'un représentant CVS d'un établissement
- Discussions spécifiques des projets des participants et méthodologie de projet
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices de mises en situation : jeu de rôle, présentation de travaux de petits groupes ou individuels

Modalités de validation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation



Acteur dans la prise de décision

Agir en tant que représentant/délégué dans mon ESAT

Objectif

À l'issue de la formation, les participants comprendront leur rôle au sein de leur instance et pourront ainsi mieux s'y engager, en y étant pleinement acteur.

- Comprendre le rôle des instances de représentation en établissement
- Comprendre et appréhender son rôle d'élu.
- Savoir communiquer sur les instances auprès de ses pairs.
- Savoir écouter et prendre la parole dans un groupe.
- Savoir communiquer au sein des réunions.

Contenu

- La loi de 2002-2 et le Conseil de la Vie Sociale.
- Le décret du 13 décembre 2022
- Les droits et les devoirs en établissement
- Le rôle des instances de représentation et des délégués.
- La responsabilité en tant que délégué
- Le fonctionnement des instances dans mon établissement :
 - Les élections
 - Les interlocuteurs concernés
 - L'organisation des réunions et leur fréquence (de la préparation au compte-rendu)
- De quoi parle-t-on en réunion ? Comment trier les questions des pairs en fonction des instances
- La communication au sein des réunions, s'exprimer au nom des pairs (toujours dans l'intérêt collectif et non individuel)
- La communication en amont et en aval des réunions
- Comment recueillir la parole de ses pairs et leur retransmettre les informations (à l'oral ou par le biais de supports)



Durée

2 jours (12 heures)



Public

8 à 10 travailleurs d'ESAT



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux : en Haut-de-France ou Ile-de-France

Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Etre élu délégué ou en découverte pour se présenter aux prochaines élections.



Tarif

Groupe (10 pers. max) : 4 950 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org

Accessibilité

A votre demande, un entretien préalable permettra d'échanger sur les adaptations à envisager. Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants

Le référent handicap : Nathalie GAUDIERE,
06 09 84 48 37 - ngaudiere@campusformation.org



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Intervenants

Justine BARBE : 12 années d'expérience en tant que formatrice auprès de personnes ayant des troubles du développement intellectuel. Plus de 14 ans d'expérience dans le Handicap Intellectuel. Formatrice FALC.

Méthodes pédagogiques

Création d'outils, de supports sur-mesure en Facile à lire et à comprendre, en fonction des demandes et besoins des participants.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Différentes méthodes d'animation seront utilisées (le jeu pédagogique, les mises en situation, le brainstorming, etc...) ainsi que différents supports pédagogiques (vidéos, power point, exercices ; tous les supports seront en Facile à lire et à comprendre).

Le déroulement de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT (en termes de pauses et de fatigabilité des participants).

Modalités de validation

Un quiz sera rempli à l'entrée en formation afin d'évaluer les besoins des participants.

Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min). Un ou plusieurs salariés de l'ESAT (moniteur, éducateur, responsable, etc...) sont invités à participer au bilan.

Une évaluation individuelle sera réalisée à l'issue de la formation par le formateur pour chaque participant.



Acteur dans la prise de décision

Participer au recrutement des professionnels de son établissement

Présentation

Le recrutement participatif est un levier qui s'inscrit dans la foulée du soutien aux rôles sociaux valorisés et au développement de l'autodétermination des personnes accompagnées dans une société plus inclusive. Le recrutement participatif favorise la reconnaissance des personnes et de leurs savoirs pour augmenter leurs capacités et leur permettre de contribuer à la gestion des ressources humaines de leur établissement.

À travers des ateliers interactifs et des mises en situation, cette formation vise à permettre aux personnes accompagnées et aux professionnels qui les accompagnent d'acquérir les savoirs et les connaissances nécessaires pour mener à bien le processus de recrutement participatif.

Objectif

À l'issue de cette formation, les personnes accompagnées seront en mesure de participer au recrutement des professionnels en complémentarité avec la direction. Les interfaces de communication seront en mesure d'accompagner les futurs recruteurs dans le processus de recrutement.

Contenu

- Faire connaissance, établir un cadre de sécurité et identifier les besoins et les motivations des participants
- Comprendre le rôle et la posture d'un recruteur
- Définir les aptitudes recherchées par les personnes accompagnées
- Savoir préparer un entretien d'embauche par la mise en situation
- Savoir mener un entretien d'embauche par la mise en situation
- Évaluer mes performances comme recruteur et m'inscrire au besoin dans une démarche de perfectionnement
- Évaluer les compétences du candidat et valider la période d'essai



Durée

7 demi-journées (21h) dont 3 pourront se faire éventuellement à distance



Public

Groupe mixte :
 Personnes accompagnées adultes
 Professionnels de l'accompagnement
 (interface de communication)



Date et lieu

Afin de répondre au mieux aux besoins des participants, toute l'organisation est travaillée en amont avec le pilote du projet : lieu, dates, horaires...



Prérequis

Pilotage du projet de recrutement participatif par un membre de la direction.

Présence obligatoire de deux professionnels (minimum) maîtrisant les codes de communication des personnes accompagnées.

Les participants doivent se porter volontaires et motivés après avoir pris connaissance de la vidéo de présentation.



Tarif

Groupe (12 pers. max) : 4 950 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard à minima

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager.

Référent handicap : Nathalie GAUDIERE
 06 09 84 48 37
 ngaudiere@campusformation.org



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des personnes accompagnées et des professionnels.

- Présentations Powerpoint et capsules vidéo descriptives
- Ateliers interactifs
- Échange et discussion, témoignages de recruteurs personnes accompagnées
- Quizz et jeux
- Illustrations à partir d'exemples concrets et de documents divers
- Exercices de mises en situation

Intervenants

Ludovic BOIDIN	Formateur pair, recruteur du Hameau depuis 2019
Séverine DEVEUGLE	Adjointe de direction à la MAS Le Hameau et référente du cabinet des Recruteurs du Hameau. Formatrice et ambassadrice autodétermination
Jérôme SAGNIER	Recruteur du Hameau depuis 2019
Stéphanie USANDIZAGA	Monitrice-éducatrice à la MAS Le Hameau, et aussi interface de communication et référente du cabinet des Recruteurs du Hameau.
Antony TEIXERA	Formateur pair, recruteur du Hameau
Séverine PERON	Formatrice pair, traductrice FALC pour l'agence TILT. Formée en 2023 et depuis participe activement au processus de recrutement de son établissement.

Direction scientifique

Sara ZIRARI: docteure à l'IAE Paris-Sorbonne (sciences de gestion), attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université d'Evry. Sara ZIRARI travaille sur les questions liées à l'innovation sociale, la justice sociale et l'éthique dans les organisations en particulier dans le champ du handicap.

Modalités de validation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Les animateurs accordent une attention particulière à l'évolution des participants tout au long de la formation et adaptent les séances suivantes en fonction des besoins identifiés. À l'issue de la formation, des séances supplémentaires peuvent être programmées pour accompagner la mise en place du recrutement participatif dans l'établissement si celui-ci en fait la demande.

Les horaires pourront être aménagés afin de respecter le rythme des participants.



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Formations

Accompagner la
transformation de l'offre



Accompagner la Transformation de l'Offre de service

- 79 - Séminaire : Lancer la démarche de coopération et d'autodétermination au service de l'inclusion
- 79 - Pratiquer le management coopératif
- 79 - Développer une posture autonome et responsable
- 79 - Connaître le système ATOSTI
- 93 - Devenir Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)
Formation conduisant à la certification

C'est vous qui le dites

“

J'ai particulièrement apprécié les aspects concrets avec lesquels on ressort mais sans avoir l'impression que cela va être une montagne et jamais se faire.

Je n'avais pas d'attentes particulières mais j'ai été agréablement surprise par le contenu de la formation

Une belle formation, inspirante comme je n'en avais pas suivi depuis longtemps. Merci !

”



Transformation de l'offre

Séminaire : Lancer la démarche de coopération et d'autodétermination au service de l'inclusion

Objectifs

- Savoir manager l'autodétermination, comment prendre des risques et le lien avec le rôle du manager (nouvelle langue managériale)
- Maîtriser les principes de la coopération
- Lister les conséquences sur le management, les postures, l'organisation, les outils de loi 2022-2, la qualité, l'écriture des projets de pôle.
- Créer l'envie de se mettre en mouvement : le besoin d'un choc de culture

Contenu/étapes

1. Aligner les équipes sur les concepts :
 - d'inclusion, d'autodétermination, de coopération, de management de la coopération
2. Identifier l'impact sur la posture :
 - parent/enfant/adulte
 - victime/boureur/sauveur
 - Expérimenter l'impact dans son quotidien
3. Découvrir les premiers outils :
 - la tension/proposition
 - le chemin de la décision en coopération
4. Créer la fiche d'identité du manager :
 - Identifier les enjeux du changement de posture
 - Clarifier les comportements attendus

Ce programme est susceptible d'adaptations en fonction de l'analyse du contexte et des besoins identifiés.



Durée

2 jours - Présentiel



Public

Directeurs, cadres, chargés de missions, coordonnateurs



Date

Dates fixées avec l'entreprise



Lieu

Uniquement en INTRA, sur site



Prérequis

Etude du contexte préalable



Tarif

Nous consulter



Modalités d'accès

Entretien d'analyse des besoins



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Intervenants

Amélie FENZI : Formatrice et formatrice chez Valeurs&Valeur, organisme de formation et de conseil spécialisé dans le management.

François BERNARD : Directeur Général du GAPAS et formateur ambassadeur de l'autodétermination.

Accessibilité Handicap



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible afin d'envisager ensemble les moyens de compensation à prévoir (traducteur LSF, matériel ou autre)



Transformation de l'offre

Développer sa posture de manager au service de la coopération

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'appliquer les bases du management coopératif.

- Savoir identifier les éléments clés de l'interdépendance et leur impact dans une organisation et savoir mettre en oeuvre les outils y afférant (chemin de la décision, tension-proposition, mode de décision)
- Savoir identifier les rôles du manager et savoir utiliser les outils associés pour recadrer et motiver les collaborateurs.
- Savoir définir et utiliser les talents pour favoriser la culture de la valorisation
- Comprendre l'impact des valeurs et savoir utiliser les valeurs pour animer l'énergie pour soi et pour ses équipes.
- Savoir poser des cadres clairs et les animer dans son quotidien managérial (4 piliers)

Les objectifs pédagogiques sont adaptables en fonction de vos besoins et les contenus de formation sont élaborés sur mesure afin de personnaliser votre parcours de formation.

Contenu

Démarche du coopératif - managers

Comprendre et expérimenter le coopératif

- la posture adulte avec les notions d'autonomie et de responsabilité
- lien entre posture adulte et coopération, comprendre la notion d'interdépendance

Connaître et savoir utiliser les étapes de décision en coopératif

- Mise en oeuvre dans l'animation de réunion
- Mise en oeuvre dans une prise de décision

Connaître les différents rôles du manager coopératif

Définir le chemin de la décision en coopératif

- le chemin de la décision (de la tension à la proposition)
- les différents modes de décision et leurs implications

S'approprier la culture du travail en coopératif

- les outils favorisant la coopération
- utiliser les outils pertinents en fonction de la problématique identifiée



Durée

4 jours (28 h) - Présentiel



Public

Salariés



Date

Dates fixées avec l'entreprise



Lieu

Uniquement en INTRA



Prérequis

Aucun



Tarif

Nous consulter



Modalités d'accès

Entretien tripartite d'analyse des besoins



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Contenu (suite)

La place, les rôles et les rituels du manager

Ma posture en fonction des besoins de mon environnement (direction et équipe)

Les différents rôles du manager

Sur chaque rôle, les outils, rites et rythmes d'un manager

Manager par les talents

- Utiliser ses talents pour créer de la valeurs
- La complémentarité des talents au sein de mon équipe
- La cartographie des talents
- Liens entre ses talents et son type de leadership

Valeurs

- L'intérêt des valeurs dans l'entreprise
- La notion de valeurs, son intérêt et impact en entreprise
- L'impact des valeurs dans le quotidien de l'entreprise
- L'outil de détection des valeurs de Schwartz
- Identifier ses valeurs
- La méthode de déclinaison des valeurs en comportements
- Méthodologie pour que chacun puisse faire vivre ses valeurs au quotidien

Méthodes pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Démarche pédagogique inductive, expérientielle et maïeutique
- Alternance entre apports théoriques, cas pratiques et mises en situation
- Livrets et supports pédagogiques Valeurs&Valeur
- Capsules digitales
- Outils : jeux de carte, cowalking, carrousel, speed dating...

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation

Mise en situation

Intervenants

Formateurs et facilitateurs Valeurs&Valeur

Suivi/Accompagnement de parcours

Entretien d'analyse des besoins pour adapter la formation aux attentes du client bénéficiaire

Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation

Contrôle de la présence en formation via émargement digitalisé

Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation

Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation

Accessibilité Handicap



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible afin d'envisager ensemble les moyens de compensation à prévoir (traducteur LSF, matériel ou autre)



Transformation de l'offre

Développer sa posture autonome et responsable

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de développer une posture autonome et responsable.

- Savoir expliquer les éléments clés de l'interdépendance tels que l'autonomie et la responsabilité, en comprenant son rôle et son impact au sein d'une organisation.
- Savoir mettre en oeuvre des outils favorisant l'interdépendance, tels que des processus de prise de décision partagée et des mécanismes de responsabilisation individuelle.
- Savoir analyser les rituels de communication nécessaires pour favoriser l'autonomie et la responsabilité dans son organisation, en identifiant les meilleures pratiques pour encourager la transparence et la collaboration.
- Savoir élaborer un plan d'action pour promouvoir une posture adulte au sein de l'organisation, en intégrant des stratégies pour faciliter le chemin de la décision et les modes de décision adéquats.
- Savoir construire le plan d'action pour développer l'autonomie et la responsabilité dans l'organisation, en identifiant les réussites et les domaines d'amélioration potentiels.

Les objectifs pédagogiques sont adaptables en fonction de vos besoins et les contenus de formation sont élaborés sur mesure afin de personnaliser votre parcours de formation.

Contenu

Comprendre et expérimenter le coopératif

Définir la posture adulte avec les notions d'autonomie et de responsabilité

- lien entre posture adulte et coopération
- la notion d'interdépendance

Connaître et savoir utiliser les étapes de décision en coopératif

- Mise en oeuvre dans l'animation de réunion
- Mise en oeuvre dans une prise de décision



Durée

2 jours (14 h) - Présentiel



Public

Salariés



Date

Dates fixées avec l'entreprise



Lieu

Uniquement en INTRA



Prérequis

Aucun



Tarif

Nous consulter



Modalités d'accès

Entretien tripartite d'analyse des besoins



Contact

Secrétariat

06.73.42.95.06

contact@campusformation.org



Contenu (suite)

Développer et rendre autonome en coopératif

Le chemin de la décision en coopératif

- chemin de la décision (de la tension à la proposition)
- les différents modes de décision et leurs implications

S'approprier la culture du travail en coopératif

- les outils favorisant la coopération
- utiliser les outils pertinents en fonction de la problématique identifiée

Méthodes pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Démarche pédagogique inductive, expérientielle et maïeutique
- Alternance entre apports théoriques, cas pratiques et mises en situation
- Livrets et supports pédagogiques Valeurs&Valeur
- Capsules digitales
- Outils : jeux de carte, cowalking, carrousel, speed dating...

Modalités de validation

QCM, Auto-évaluation

Intervenants

Formateurs et facilitateurs Valeurs&Valeur

Suivi/Accompagnement de parcours

Entretien d'analyse des besoins pour adapter la formation aux attentes du client bénéficiaire

Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation

Contrôle de la présence en formation via émargement digitalisé

Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation

Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation

Accessibilité Handicap



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible afin d'envisager ensemble les moyens de compensation à prévoir (traducteur LSF, matériel ou autre)



Le guide **ATOSTI** (Accompagnement à la Transformation de l'Offre de Service par la Transition Inclusive) propose :

- des outils d'auto-évaluation, permettant à ses utilisateurs de mesurer la qualité de leur offre sous l'angle de l'inclusion sociale
- les principes d'action menant vers la transition inclusive
- les processus opérationnels (liés à ces principes d'action), dont la mise en oeuvre constitue le coeur du changement de pratiques dans une visée d'amélioration

Le guide **ATOSTI** est le fruit d'une recherche-action, validée par une abondante littérature scientifique, un comité de pilotage, un comité d'experts, ainsi que des expériences empiriques.

Cette recherche-action a bénéficié de la collaboration de trois associations françaises : les Papillons Blancs de Roubaix- Tourcoing, l'association Marie Moreau et le GAPAS, maître d'ouvrage.

Il a bénéficié de l'appui scientifique du CNEIS au Québec (Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale).

Le guide ATOSTI est en accès libre sur : <https://campusformation.org/ressources/guide-atosti/>



Vidéo de présentation



ATOSTI : la formation

Le guide ATOSTI et sa méthode ont inspiré une offre de formation pour accompagner la démarche de transformation de l'offre.

Cette offre de formation, proposée conjointement par Campus et le CNEIS, permet de s'approprier l'esprit et les outils de la démarche ATOSTI, définie par Daniel Boisvert (ancien professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, conférencier et consultant) et son équipe de chercheurs-praticiens, pour construire des plans d'amélioration d'un service ou d'un établissement le menant vers davantage d'inclusion.

Direction scientifique

Le docteur Daniel BOISVERT, est Directeur du Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale (www.CNEIS.ca).

Professeur-chercheur à la retraite de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il a été le directeur du CNRIS, dont la mission consistait à soutenir pendant près de vingt ans le développement de la recherche en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme au Québec. Il a publié de nombreux articles et ouvrages scientifiques, portant notamment sur l'inclusion sociale, la désinstitutionalisation et la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Directeur scientifique du guide ATOSTI au Gapas, Daniel BOISVERT intervient comme conférencier, formateur et conseiller auprès d'associations ou d'établissements en Belgique, en Suisse et en France depuis plus de 30 ans.



ATOSTI - S'initier

Connaître le système ATOSTI

Présentation

Cette formation présente les divers aspects du guide ATOSTI visant à accompagner les opérateurs de services dans leurs démarches vers des services plus inclusifs. Elle aborde les processus mis en œuvre dans l'établissement, ses projets, ses principes et la satisfaction des personnes qui sont impactées ou qui contribuent à la transition inclusive.

Objectif

Sensibiliser les participants à une démarche structurée, menant l'établissement à construire un plan d'amélioration en vue de services plus inclusifs.

Compétences développées par la formation

- Connaissance des valeurs et des principes d'action d'ATOSTI
- Compréhension des divers processus menant à la réflexion sur la qualité inclusive de l'offre de services d'un établissement ou d'une association

Contenu

- Conception des assises du guide ATOSTI
 - Méthodologie de recherche conceptuelle et empirique
 - Étapes de l'identification de la problématique à la présentation de résultats
- Dimension de la transition inclusive
- Principes qui guident la transition inclusive
 - de nature stratégique
 - soutiens directs à la personne
 - relatifs aux compétences et prestations professionnelles
 - relatifs au partenariat
- Processus de la transition inclusive
 - Nature des processus
 - Orientations
 - Sous-objectifs
 - Sources documentaires
 - Références



Durée

1 jour soit 6h en présentiel
ou 2 séances de 3h en distanciel



Public

Directeurs, chefs de service, cadres de direction, adjoints de direction, chargés de missions, responsables qualité



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Aucun



Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement



Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org



Contenu (suite)

- Sondages auprès
 - des personnes accompagnées
 - des proches
 - des professionnels
 - des partenaires
 - indicateurs de sondages
- Méthodologie d'accompagnement
 - Structure de réalisation suggérée
- Méthode d'évaluation de qualités normatives de processus
 - Méthodologie suggérée

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussion en groupe, illustration à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Monsieur Didier CHAPEAU : Ex-directeur général de l'association Marie MOREAU, membre du comité de pilotage du guide ATOSTI et conseiller de la démarche ATOSTI.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.



APPV

Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)



Formation conduisant à la certification

Contexte

Résolument ancré dans l'évolution sociale et sociétale, le métier d'Assitant.e aux Projets et au Parcours de Vie (APPV) a pour objectif de permettre aux personnes vulnérables d'être les pilotes de leur parcours.

La spécificité de l'APPV est d'intervenir en soutien à l'exercice du droit des personnes et en soutien à la réalisation de leur projet de vie. Agissant à la demande des personnes concernées ou des familles, et non sur prescription, il veille à entendre, soutenir, faciliter l'émergence du projet de la personne. Il contribue au renforcement de l'autodétermination et au développement du pouvoir d'agir.

Atout de cette formation

Une formation à un nouveau métier au cœur des enjeux actuels d'accompagnement des personnes en situation de handicap et du développement de leur pouvoir d'agir.

Objectifs

- Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité et leurs conséquences sur la dynamique actuelle d'accompagnement.
- Avoir une vision systémique de la légitimité et du positionnement professionnel de l'APPV au sein de son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel).
- Engager les changements de posture professionnelle et les glissements de perspectives liés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et développer des routines professionnelles.
- Développer des stratégies d'intervention tournées vers l'accessibilisation des environnements.
- Identifier le rôle joué par l'Assistant aux Projets et Parcours de Vie en tant qu'appui à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et de leur famille.



Accompagner la transformation de l'offre



Durée

24 jours de formation
+ 10 jours de stage



Public

Toutes personnes souhaitant intervenir en tant qu'APPV (professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, éducatif, aidants, personnes concernées, ...)



Date

Du 20 janvier au 15 octobre 2025



Lieu

LOOS



Prérequis

- Être titulaire d'un titre ou diplôme national de niveau bac +2
- Et/ou attester d'une expérience salarié.e et/ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif d'au moins un an.



Tarif

3 775 € / Pers.



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

IRTS HDF

Formation-continue@irtshdf.fr

03 20 62 10 78

- Céline DUCHENNE
- Sothy COUDEVILLE

Habilitation par :

le cnam

nexem
employeurs, différenciation



Objectifs (suite)

- Maîtriser les outils et dispositifs relatifs au métier d'Assistant aux Projet et Parcours de Vie.
- Développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet, y compris les personnes en situation de handicap ou vulnérables.
- Maîtriser une approche de coopération poly-centrée en mettant en place un système équitable de coopération.
- Maîtriser la méthodologie du projet en accessibilité, les systèmes équitables de coopération et les stratégies d'intervention.

Contenu

- UE 1 - Politique de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté (21 heures)
- UE2 - Assistance aux Projet et Parcours de Vie : Cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels (35 heures)
- UE 3 - Assistance aux Projet et Parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies (35 heures)
- UE 4 - Ingénierie de l'accessibilité (63 heures)
- UE 5 - Stage (70 heures)

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques

Mise en situation, ludopédagogie, utilisation de vidéos.

Préparation/accompagnement collectif aux épreuves de certification

3h00 de tutorat individuel, soutien à l'écriture des dossiers de certification

Support pédagogique remis au stagiaire

Evaluation diagnostique, formative et sommative

Epreuves de certification

- Un résumé d'ouvrage
- Un dossier d'analyse des contextes et enjeux locaux en lien avec le projet
- Réalisation d'un portfolio détaillant les compétences mobilisées
- Production d'un projet tutoré et soutenance devant un jury
- Rédaction d'un rapport de stage

Durée et calendrier

24 jours de formation et 10 jours de stages du 20 janvier 2025 au 15 octobre 2025

Nombre d'heures : 224 heures (154 heures de formation en centre et 70 heures de stage)

Soutenance du projet tutoré face au jury : janvier 2026

Intervenants :

Une équipe d'experts, enseignants chercheurs, APPV en poste, juristes, professionnels de l'accompagnement...

Formations

Agir pour l'inclusion



Agir pour l'inclusion

13 - Handicap : diversités et compétences

13 - Référent handicap



Cette offre s'adresse à des **organisations non spécialistes du handicap** : entreprises, collectivités, musées, médiathèques, associations sportives ou culturelles...

Pour un programme spécifique, n'hésitez à nous solliciter.

C'est vous qui le dites



Nous sommes directement concernés chaque jour, pour les personnes que l'on accompagne et également dans notre vie personnelle.

Cette formation a été pour moi une révélation aussi bien humaine qu'intellectuelle.



Handicap



Handicap : diversité et compétences

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants auront découvert les différents handicaps et leurs caractéristiques. Ils pourront ainsi mieux appréhender la communication avec une personne en situation de handicap.

Contenu

- Les préjugés sur le handicap
- Les différentes typologies de handicap
- Comprendre ce qu'est une situation de handicap (handicap sensoriel, handicap moteur)
- Diagnostic d'accessibilité de vos locaux avec le groupe

Méthodes pédagogiques

Cet atelier se veut très interactif et ludique par des mises en situation et des jeux. La pédagogie active sera utilisée afin de faire émerger la théorie des participants.

Modalités de validation

Une brève évaluation collective sera proposée en début et fin d'atelier.

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenant

Justine BARBE : Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel.



Durée

6 h en présentiel
 (dont 3h diagnostic d'accessibilité de vos locaux)



Public

Salariés, dirigeants, personnel d'accueil... et toutes personnes souhaitant se sensibiliser au handicap



Date

Nous consulter.



Lieu

Vos locaux (conditions à définir)
 Si en Hauts-de-France ou en Ile-de-France



Prérequis

Aucun



Tarif

320 € / Pers.
 Groupe (12 pers. maximum) : 1 650 €



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org



Handicap



Devenir Référent Handicap

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'assurer leur rôle de référent handicap au sein de leur structure.

Contenu

- Les différentes situations de handicap
- L'accueil et l'accompagnement d'une personne en situation de handicap
- Le cadre légal et les dernières réformes concernant le handicap pour les entreprises
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour les entreprises publiques et privées :
 - Le cadre réglementaire
 - Les différentes possibilités pour y répondre
 - La contribution financière
- Le rôle et les missions du référent handicap au sein de mon entreprise
- L'accompagnement et le suivi d'un collaborateur en situation de handicap
- La reconnaissance administrative du handicap :
 - Les différents statuts administratifs réglementaires
 - Les organismes correspondants pour l'attribution et le renouvellement
 - Les droits des collaborateurs en situation de handicap
- Les différents acteurs et partenaires du handicap pour les entreprises
- Mise en application et plan d'actions au sein de mon entreprise :
 - Les outils pour réussir
 - La sensibilisation des collaborateurs au handicap
 - Le recrutement des travailleurs handicapés
 - La mise à jour de mes connaissances après la formation



Durée

1 jour soit 7h en présentiel



Public

Salarié ou dirigeant



Date

Nous consulter.



Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
 Vos locaux (conditions à définir)



Prérequis

Avoir été désigné comme personne ressource/référent handicap au sein de l'entreprise pour orienter, informer et accompagner les personnes en situation de handicap et/ou être intéressé par la thématique du handicap et souhaitant mettre en place une politique d'inclusion au sein de l'entreprise.



Tarif

320 € / Pers.
 Groupe : 10 pers. maximum



Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard



Modalités d'inscription

Demande d'Inscription par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager



Contact

Secrétariat
 06.73.42.95.06
 contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situation de handicap pour mieux comprendre les difficultés et les besoins des personnes accueillies et/ou des collaborateurs.

Différentes méthodes d'animation seront utilisées (le jeu pédagogique, les mises en situation, le brainstorming, etc...) ainsi que différents supports pédagogiques (vidéos, power point, exercices).

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation

Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min) puis via un questionnaire

Attestation de formation individuelle

Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel
---------------	--

Suivi/Accompagnement de parcours

Un quiz sera rempli à l'entrée en formation afin d'évaluer les connaissances et compétences des participants.



Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons les participants à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).



Contact



Vous avez des projets personnalisés ?

Besoin de conseils, chiffrages, dates...ou simplement d'échanger ?
N'hésitez pas à nous contacter



06 73 42 95 06



contact@campusformation.org



<https://campusformation.org>



8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS



Référente handicap : Nathalie Gaudière - ngaudiere@campusformation.org

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A

Enregistré sous le numéro 32591012759

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Tarifs

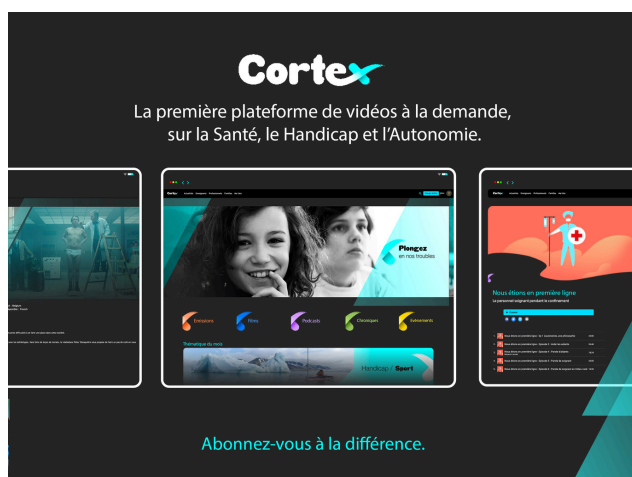
Intra (groupe uniquement)	1 650 €/jour Famille : 1 200 €/jour
Inter établissements*	320 €/pers/jour Famille : 200 €/pers/jour
Séminaire et spécifique	Sur devis

Ce tarif n'inclut pas les frais de déplacement du formateur.

Tarif dégressif selon volume (nous consulter).

*Pour les inscriptions individuelles, nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Partenariat CAMPUS / Cortex



Dans le cadre de ce partenariat, toute commande de formation CAMPUS permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un abonnement à la plateforme CORTEX

Cortex est une plateforme de vidéos à la demande spécialisée sur la santé, le handicap et l'autonomie. Vous trouverez sur la plateforme des films documentaires, des conférences, des films de fiction qui abordent les thématiques sous un angle innovant et artistique.

Pour découvrir Cortex rendez-vous sur www.cortex-media.tv

L'Action Bénévole nous soutient

« **L'action Bénévole** » portée par le service de soutien à l'inclusion du Gapas permet aux personnes accueillies dans les services, de pratiquer une activité bénévole à proximité de la métropole lilloise.

Ses objectifs sont de :

- Répondre au besoin d'utilité sociale des personnes accueillies et servir l'intérêt général
- Valoriser et développer leurs compétences
- Aider à leur intégration sociale et impulser cette projection vers l'avenir
- Déstigmatiser le handicap

Les bénévoles sont présents plusieurs fois par mois au sein de CAMPUS pour nous soutenir dans nos travaux de reprographie (impression, plastification et débit de matériel de formation) et le publipostage de nos différents documents (mise sous pli, préparation des catalogues...).

Un grand merci à eux pour cette aide précieuse tout au long de l'année !



Si vous souhaitez en savoir plus sur l'Action Bénévole et peut-être leur confier quelques travaux, contactez :

Julien ANTONIOL
jantoniol@gapas.org





Nos références

ABEIJ
Solidarité



ADAPEI
Sarthe



ADAPEI
Morbihan



ADAPEI
Loire Atlantique



ADAPEI
Ille-et-Vilaine



ADAPEI
La Réunion



ADPED 94



AFEJI



AFG Autisme



AGD56



Alliance
Française



ANAJI



APAJH



APF France
handicap



APEI
Lens



APSAH



Aspie



ASRL



Association
La Roche



Association
Traits d'Union



Centre
Hélène Borel



EPNAK



Fondation
Léopold Bellan



Fondation
Le Phare



Fondation
OPTEO



Fondation
OVE



Fondation
Partage et Vie



GAPAS



Groupe SOS
Solidarités



Handéo



HAS



IFAB



Institut
Etienne Leclercq



ISRAA



La Croix-rouge



LADAPT



La ferme Sénéchal



La nouvelle forge





Nos références

La Vie Devant Soi Les PEP 18



Les PEP63



Les Papillons Blancs de Bergerac



Les Papillons Blancs de Dunkerque



Les PB Hazebrouck et Environs



Papillons Blancs de Lille



Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing



Mutualité Française Saône et Loire



OCENS



Trisomie21 Alpes-Maritimes



Groupe UGECAM



Vivre et devenir



Voir Ensemble



Nos partenaires

Gapas



CAH



CNEIS



Signes de sens



IRTS



FISAF



URIOPSS
URIOPSS



Trisomie21



Valeurs & Valeur



Management for social justice

ASTEI



CORTEX Média TV



Conditions générales de vente

Inscription

L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant le devis signé et complété de la mention « Bon pour accord » dans lequel les conditions de règlement sont précisées.

A réception, une confirmation d'inscription est envoyée par mail. Au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme, accompagné des modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles...).

Attestation de présence

Chaque stagiaire doit signer, au début de chaque demi-journée de formation, la feuille d'émargement. Une attestation individuelle de fin de formation ainsi qu'un certificat de réalisation pour chaque participant sont transmis au client à l'issue de la formation.

Contractualisation

La convention de formation (ou contrat) doit être retournée signée, au minimum, dix jours avant le début de la formation.

Facturation

Tous les prix indiqués sont nets de taxe. La restauration, les transports, l'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la formation. Toute session de formation commencée est due en totalité. À l'issue de celle-ci, le commanditaire reçoit une facture.

Conditions de règlement

Le règlement doit être effectué selon les modalités prévues dans la convention.

Annulation

Annulation du fait de Campus.

Campus se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation quand les conditions de réalisations du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 10 jours calendaires avant le début du stage. Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

Annulation à l'initiative du client

Toute annulation d'inscription doit être impérativement signifiée par écrit, mail ou courrier postal. A défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

- **si l'annulation intervient 10 jours calendaires au plus tard avant le début de la formation**, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué. Campus se réserve cependant la possibilité de facturer des frais d'hébergement ou déplacement pour lesquels il serait impossible de se faire rembourser (avion, train, hôtel, location de voiture)
- **si l'annulation intervient moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation**, Campus Formation se réserve le droit à titre d'indemnité forfaitaire de facturer la totalité du coût de formation. Cette facturation au titre d'indemnité forfaitaire ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation les stagiaires, sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur employeur.

Propriété intellectuelle

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants-cause est illicite". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.

Litige

En cas de litige et de non conciliation le tribunal d'instance correspondant à la domiciliation de Campus est reconnu comme seul compétent.

Déclaration d'activité de Campus : enregistrée sous le numéro 32591012759 auprès du Préfet de la Région des Hauts de France

Pour tout renseignement complémentaire ou demande spécifique, l'équipe de Campus est à votre disposition :
CAMPUS
8, allée André GLATIGNY
59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 Secrétariat :
contact@campusformation.org

Prendre le temps

Redonner du sens

Savoir expérientiel

Observation

Remise en question

Oser

Trouver sa place

Innover

Environnement de la personne

Sensibiliser

Temporalité

Partenariat

Projet au centre

Convaincre



Famille

Être acteur

Confiance en soi

Lâcher prise

Vision commune

Créativité

Former

Encourager

Voir le potentiel

Coopérer

Développer des projets

Changer les mentalités

Initiatives



“
À vos côtés
pour promouvoir
et développer
vos pratiques inclusives
”



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION